

ISPD

ISPD Network S.A. et Sociétés Contrôlées

**Comptes annuels consolidés et rapport
de gestion consolidé de l'exercice 2023**

**Y compris le rapport d'audit
des comptes annuels consolidés**

(Traduction d'un rapport et des comptes initialement publiés en espagnol et préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, adoptées par l'Union européenne (IFRS-EU). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut)

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DÉLIVRÉ PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Aux actionnaires d'ISPD Network, S.A. :

Opinion

Nous avons audité les comptes annuels consolidés d'ISPD NETWORK, S.A., (la Société mère) et ceux des sociétés dépendantes, (le Groupe), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de pertes et profits, l'état du résultat global, l'état des changements sur les capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et le mémoire, tous consolidés, correspondants à l'exercice clos à cette date.

À notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints expriment, par rapport à tous les aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et flux de trésorerie, tous consolidés, correspondants à l'exercice clos à ladite date, conformément aux Normes internationales d'information financière, adoptées par l'Union européenne (IFRS-EU), et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière qui résulte d'application en Espagne.

Fondement de l'avis

Nous avons mené à bien notre audit conformément à la réglementation qui régle l'activité d'audit aux comptes en vigueur en Espagne. Nos responsabilités conformément à ces règles sont décrites plus loin dans la section Responsabilités de l'auditeur liées à l'audit des comptes annuels consolidés de notre rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux conditions d'éthique requises, y compris celles d'indépendance, qui sont applicables à notre audit des comptes annuels consolidés en Espagne, selon les exigences de la réglementation qui régle l'activité d'audit des comptes. Dans ce contexte, nous n'avons pas prêté de services autres que ceux de l'audit des comptes et il n'y a pas eu lieu à des situations ou circonstances qui, conformément aux dispositions de la politique de régulation ci-dessus, auraient affecté l'indépendance nécessaire et pouvant donc l'engager.

Nous considérons que la preuve d'audit que nous avons obtenue fournit une base suffisante et adéquate pour notre avis.

Aspects les plus importants de l'audit

Les aspects majeurs de l'audit sont ceux qui, à notre avis professionnel, ont été considérés comme les risques d'incorrection matérielle les plus significatifs de notre audit des comptes annuels de la période actuelle. Ces risques ont été traités dans le contexte de notre audit de l'ensemble des comptes annuels consolidés et dans la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons aucune autre opinion concernant ces risques.

Nous avons déterminé que les risques décrits ci-dessous sont les risques les plus importants pris en compte dans l'audit et qu'ils doivent être communiqués dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

La reconnaissance des revenus est une section importante et délicate de l'incorrection matérielle, notamment lors de la clôture de l'exercice en rapport avec son critère temporaire adéquat.

Faisant partie de nos procédés d'audit pour donner une réponse à ce risque, nous avons réalisé, entre autres, l'évaluation des contrôles sur le processus de reconnaissance de revenus, la réalisation de preuves en détail d'un échantillon de revenus facturés au long de l'exercice 2023, la réalisation de procédés analytiques sur les mouvements de la période, la réalisation d'une analyse sur les notes de versements postérieures à la clôture des exercices, l'obtention de confirmations externes pour un échantillon de clients en instance de recouvrement, en réalisant, le cas échéant, des procédés alternatifs à travers des justificatifs de recouvrement postérieur ou documentation support justificative de la facturation à la date de clôture.

Détérioration de la valeur des Fonds de commerce

Comme indiqué dans la note 5 du rapport consolidé, les actifs consolidés du Groupe comprennent un écart d'acquisition de consolidation pour un montant de 10 755 milliers d'euros, réparti en huit unités génératrices de trésorerie, correspondant aux filiales qu'ils génèrent.

Compte tenu du cadre réglementaire de l'information financière applicable, au moins à la clôture de l'exercice, des corrections de valorisation doivent être effectuées chaque fois qu'il existe des indications objectives de signes de dépréciation. Les méthodes autorisées pour calculer la valeur recouvrable sont diverses et nécessitent le calcul des justes valeurs, le calcul des valeurs actuelles des flux de trésorerie, y compris les estimations des ventes et résultats futurs et des taux d'actualisation et de croissance à perpétuité et l'identification des plus-values tacites, tous ces domaines étant dans lesquels il existe un degré élevé de jugement et d'estimation, car de légers changements dans les variables et hypothèses utilisées peuvent avoir un impact significatif sur leur détermination par rapport au goodwill reconnu. Nous avons donc considéré ce domaine comme un aspect plus pertinent de notre audit.

Nos procédures d'audit ont inclus, entre autres, la compréhension de la procédure suivie par le Groupe pour identifier les indices de dépréciation, ainsi que la compréhension de la procédure suivie par le Groupe pour obtenir les informations ayant servi de base à l'évaluation calcul de la valeur recouvrable et des hypothèses utilisées. Nous avons analysé les projections de flux de trésorerie réalisées et nous avons impliqué des spécialistes de notre cabinet dans la revue des aspects liés à la méthodologie d'évaluation utilisée, dans la revue mathématique du modèle et dans l'analyse du caractère raisonnable des hypothèses les plus pertinentes. En outre, nous avons évalué si les informations publiées dans les comptes annuels consolidés satisfont aux exigences du cadre réglementaire applicable en matière d'information financière.

Autres informations : Rapport de gestion consolidé

Les autres informations comprennent exclusivement le rapport de gestion pour l'année 2023, dont l'élaboration relève de la responsabilité des administrateurs de la Société, et ne fait pas partie intégrante des comptes annuels.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne couvre pas le rapport de gestion. Notre responsabilité du rapport de gestion, conformément aux exigences de la réglementation régissant l'activité de commissaire aux comptes, consiste à :

- a) seulement vérifier que la déclaration d'informations non financières a été fournie de la manière prévue par la réglementation applicable et, dans le cas contraire, en faire rapport.
- b) apprécier et faire rapport sur la cohérence du reste des informations contenues dans le rapport de gestion avec les comptes annuels, sur la base de la connaissance de l'entité acquise lors de la réalisation de l'audit desdits comptes, ainsi qu'apprécier et faire rapport si le contenu et la présentation de cette partie du rapport de gestion sont conformes à la réglementation en vigueur. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons qu'il existe des anomalies significatives, nous sommes tenus de les signaler.

Sur la base des travaux effectués, décrits ci-dessus, nous avons vérifié que les informations mentionnées au a) ci-dessus sont fournies dans les conditions prévues par la réglementation applicable et que les autres informations contenues dans le rapport de gestion concordent avec les comptes annuels de l'exercice 2023 ainsi que leur contenu et leur présentation sont conformes à la réglementation applicable.

Responsabilité des administrateurs par rapport aux comptes annuels consolidés

Les administrateurs de la Société mère sont responsables de formuler les comptes annuels consolidés ci-joints, de manière à exprimer l'image fidèle du capital, de la situation financière et des résultats consolidés du Groupe, conformément aux normes NIIF-UE et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe en Espagne, et du contrôle interne qu'ils estimeront nécessaire pour permettre la préparation des comptes annuels consolidés libres d'incorrections matérielles, du fait d'une fraude ou erreur.

Dans la préparation des comptes annuels consolidés, les administrateurs de la Société mère sont les responsables d'évaluer la capacité du Groupe pour continuer en tant qu'entreprise en fonctionnement, en dévoilant, le cas échéant, les questions en rapport avec l'entreprise en fonctionnement et en utilisant le principe comptable d'entreprise en fonctionnement excepté si les administrateurs ont l'intention de liquider le Groupe ou de cesser ses opérations, ou bien s'il n'existe aucune autre alternative réaliste.

Responsabilités de l'expert-comptable liées à l'audit des comptes annuels

Nous visons à obtenir une sécurité raisonnable de ce que l'ensemble des comptes annuels consolidés sont libres d'incorrection matérielle, suite à une fraude ou une erreur, et à délivrer un rapport d'audit reprenant notre avis. Une sécurité raisonnable est un degré élevé de sécurité, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément au règlement de régulation de l'activité d'audit de comptes en vigueur en Espagne décèle toujours une incorrection matérielle, lorsqu'il y en a. Les incorrections peuvent être dues à une fraude ou erreur et sont considérées comme étant matérielles si, individuellement ou de manière agrégée, nous pouvons prévoir raisonnablement qu'elles auraient de l'influence sur les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se basant sur les comptes annuels consolidés.

Faisant partie d'un audit conformément à la réglementation de régulation de l'activité d'audit des comptes en vigueur en Espagne, nous mettons en œuvre notre avis professionnel et nous gardons une attitude de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De même :

- Nous identifions et estimons les risques d'incorrection matérielle dans les comptes annuels consolidés, suite à une fraude ou une erreur, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit pour donner réponse à ces risques et nous obtenons une évidence d'audit suffisante et appropriée afin de fournir une base pour notre avis. Le risque de ne pas détecter une incorrection matérielle découlant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une incorrection matérielle découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer collusion, falsification, omissions délibérées, déclarations intentionnellement erronées, ou le contournement du contrôle interne.
- Nous obtenons la connaissance du contrôle interne relevant pour l'audit en vue de concevoir des procédures d'audit qui seraient appropriées en fonction des circonstances, et non en vue d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Nous évaluons si les politiques comptables appliquées sont appropriées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et l'information correspondante divulguée par les administrateurs de la Société mère.
- Nous concluons sur la détermination de si l'emploi, par les administrateurs de la Société dominante, du principe comptable d'entreprise en activité est approprié et, sur la base de l'évidence d'audit obtenue, nous concluons sur le fait de l'existence ou l'inexistence d'une incertitude matérielle liée à des faits ou sous des conditions pouvant générer de grands doutes sur la capacité du Groupe pour demeurer une entreprise en activité. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude matérielle, il est nécessaire d'attirer l'attention sur notre rapport d'audit à

propos de l'information correspondante dévoilée sur les comptes annuels consolidés ou, dans le cas où lesdites révélations ne seraient pas adéquates, que nous exprimons un avis modifié. Nos conclusions sont basées sur l'évidence d'audit obtenue jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Néanmoins, les faits ou conditions futurs pourraient justifier le fait que la Société ne soit plus une entreprise en activité.

- Nous évaluons la présentation globale, la structure ainsi que le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations divulguées, et si les comptes annuels représentent les transactions et les faits sous-jacents d'une manière exprimant l'image exacte.
- Nous obtenons une preuve suffisante et appropriée concernant l'information financière des entités ou activités entrepreneuriales au sein du Groupe afin d'exprimer un avis sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, la surveillance et la réalisation de l'audit du Groupe. Nous sommes les seuls responsables de notre avis d'audit.

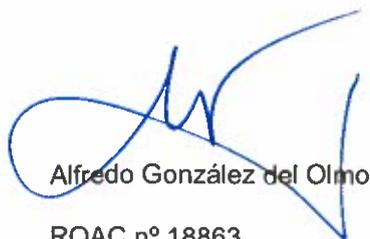
Nous nous mettons en communication avec les administrateurs de la Société mère en ce qui concerne, entre autres questions, la portée et le moment de réalisation de l'audit planifié et les principales découvertes de l'audit, ainsi que toute défaillance majeure du contrôle interne décelée lors de l'audit.

Parmi les risques majeurs ayant fait l'objet de communication aux administrateurs de la Société mère, nous déterminons ceux ayant été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels consolidés de la période actuelle et qui sont, par conséquent, les risques majeurs.

Ces risques sont décrits dans notre rapport d'audit sauf si les dispositions légales ou réglementaires interdisent la divulgation publique de la question.

Grant Thornton, S.L.P., Sociedad Unipersonal

ROAC n° S0231



Alfredo González del Olmo

ROAC n° 18863

23 avril 2024



**ISPD NETWORK S.A. ET
SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**

Comptes annuels consolidés et rapport de
gestion consolidé de l'exercice 2023

Y compris le rapport d'audit des comptes
annuels consolidés.

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Comptes annuels consolidés et rapport de gestion consolidé de
l'exercice 2023

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2023 :

État de la Situation Financière Consolidée au 31 décembre 2023

Compte des résultat consolidé au 31 décembre 2023

État du résultat global consolidé au 31 décembre 2023

État des variations des capitaux propres consolidé au 31 décembre 2023

État des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2023

Mémoire consolidés au 31 décembre 2023

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ
DE L'EXERCICE 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023
 (Libellé en euros)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations corporelles		1 665 581	2 221 695
Fonds de commerce de consolidation intr. globale ou proportionnelle	5	10 754 813	8 195 485
Fonds de commerce		295 779	402 249
Immobilisations incorporelles		2 004 243	719 443
Immobilisations en cour		976 132	1 234 078
Actifs financiers non courants		184 936	103 788
Impôts différés actifs		5 894 865	5 066 882
Actifs non courants		21 776 349	17 943 619
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser		46 578 968	35 009 755
Clients entreprises du groupe	9 et 24	226 611	36 312
Autres actifs courants		153 279	50 640
Autres actifs courants société du groupe	9 et 24	878 531	-
Administrations publiques à encaisser		8 122 796	1 846 006
Actifs d'impôt courant		53 990	2 635 720
Dépenses anticipées		363 031	577 680
Trésorerie et équivalents		11 720 904	18 964 822
Actifs courants		68 098 110	59 120 934
Total actif		89 874 459	77 064 554

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(Libellé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2023	31/12/2022
Capital social		819 099	819 099
Actions propres		(665 000)	(665 000)
Réserve légale		46 282	46 282
Réserves dans les sociétés par intégration globale		10 641 543	7 583 480
Résultats négatifs des années précédentes		(5 845 579)	(5 655 635)
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		2 852 801	4 418 761
Partenaires externes		(112 314)	(685 367)
Écarts de conversion		26 555	379 699
Capital attribué à la société mère		7 875 703	6 926 687
Capital attribué à des partenaires externes		(112 314)	(685 367)
Capital propre net		7 763 389	6 241 320
Dettes envers des établissements de crédit long terme	10	3 511 156	5 666 137
Dettes envers des entreprises du groupe à long terme	10 et 24	7 726 852	8 101 742
Autres dettes à long terme	10	2 166 358	2 953 755
Fournisseurs d'immobilisations		9 314	-
Provisions	10 et 18	309 778	258 456
Passif por impôt différée		81 964	64 308
Passifs non courants		13 805 421	17 044 397
Dettes envers des établissements de crédit à court terme	10	5 911 005	3 282 616
Autres dettes à court terme	10	2 981 875	1 188 610
Dettes envers des entreprises du groupe à court terme	10 et 24	1 043 921	669 924
Créances commerciales et autres comptes à payer	10	41 930 857	38 192 490
Fournisseurs entreprises du groupe	10 et 24	2 613 460	2 098 328
Fournisseurs d'immobilisations		40 149	-
Personnel à payer	10	3 021 739	3 291 510
Administrations publiques à payer		7 299 237	3 205 463
Passifs pour impôt courant		1 210 681	30 169
Revenus anticipés		1 958 395	1 673 808
Autres passifs courants	10	294 331	145 917
Passifs courants		68 305 649	53 778 837
Total capitaux propres et passifs		89 874 459	77 064 554

PROFITS ET PERTES	Note	2023	2022
Montant net du chiffre d'affaires	17.a	140 026 537	105 880 735
Autres revenus		352 000	43 370
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif		994 534	535 582
Imputation des subventions		282 999	159 799
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		141 656 070	106 619 485
Approvisionnements	17.b	(88 334 281)	(56 443 885)
Frais de personnel	17.c	(35 885 408)	(36 489 601)
Salaires, rémunérations et assimilés		(29 338 834)	(30 369 659)
Charges sociales		(6 546 575)	(6 119 942)
Dotations aux amortissements des immobilisations		(1 492 764)	(1 243 849)
Dotation aux immobilisations corporelles		(786 956)	(743 067)
Dotation aux immobilisations incorporelles		(705 808)	(500 781)
Autres frais d'exploitation		(10 876 228)	(7 836 409)
Services extérieurs	17.d	(10 344 593)	(7 633 638)
Pertes de valeur des actifs courants	17.g	(522 547)	(237 263)
Détérioration et résultats pour aliénation d'immobilisation		(9 087)	34 491
Autres résultats		218 540	1 043 372
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION		(136 370 141)	(100 970 371)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 285 928	5 649 113
Revenus financiers tiers	17.e	64 682	37 388
Produits financiers du groupe		14 531	-
Écarts de change positifs		1 906 511	1 345 533
TOTAL REVENUS FINANCIERS		1 985 723	1 382 921
Dépenses financiers tiers	17.f	(840 078)	(640 007)
Frais financières groupe		(390 280)	(157 320)
Écarts de change négatifs		(1 742 174)	(630 434)
TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES		(2 972 533)	(1 427 761)
RÉSULTAT FINANCIER		(986 809)	(44 840)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		4 299 119	5 604 273
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		4 299 119	5 604 273
Impôt sur les sociétés		(857 142)	(1 007 392)
Contributions et autres		(574 793)	(229 412)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		2 867 184	4 367 469
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires		14 383	(51 292)
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX PORTEURS D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		2 852 801	4 418 761
Bénéfice par action :			
De base		0,19	0,30
Dilué		0,19	0,30

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 2023 (Libellé en euros)			
	Note	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES		2 867 184	4 418 761
Recettes et frais imputés directement au capital propres :			
Écarts de conversion		353 144	(404 567)
Actionnaires externes		14 383	(51 292)
TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRES		367 527	(455 859)
TOTAL VIREMENTS AU COMPTE DE PROFITS ET PERTES			-
TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS		3 234 711	3 962 902
Attribuables à la société mère		2 852 801	4 418 761
Attribuables aux intérêts minoritaires		14 383	(51 292)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023
(Libellé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Partenaires externes	Total
Solde au 01/01/2022	819 099	-	1 926 850	(570 000)	-	784 267	(644 128)	2 316 088
Recettes et frais reconnus	-	-	4 418 761	-	-	(404 567)	(41 239)	3 972 955
Autres opérations	-	-	47 277	-	-	-	-	47 277
Opérations avec des actions de la Société dominante	-	-	-	(95 000)	-	-	-	(95 000)
Solde au 31/12/2022	819 099	-	6 392 888	(665 000)	-	379 700	(685 367)	6 241 320
Solde au 01/01/2023	819 099	-	6 392 888	(665 000)	-	379 700	(685 367)	6 241 320
Recettes et frais reconnus	-	-	2 852 801	-	-	(353 144)	14 383	2 514 040
Autres opérations	-	-	(979 076)	-	-	-	17 697	(961 379)
Augmentations de capital et autres distributions	-	-	(571 566)	-	-	-	-	(571 566)
Sortie du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	540 974	540 974
Dividende	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2023	819 099	-	7 695 047	(665 000)	-	26 556	(112 314)	7 763,38 9

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(Exprimé en euros)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note de mémoire	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		(2 743 493)	2 463 633
Bénéfices avant impôts		4 299 119	5 604 273
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements	7 et 8	1 088 668	1 243 849
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	10.2	522 547	237 263
+/- Subventions transférées aux résultats		(227 999)	-
- Revenus financiers	18	(79 213)	(37 388)
+ Charges financières		1 230 358	797 327
+/- Écarts de change		0	(715 099)
+/- Autres produits et charges		(1 203 987)	(1 578 954)
+/- Autres taxes			-
Ajustement des variations dans le capital circulant :			
Variation débiteurs		(11 660 584)	(422 309)
Variation du solde des créanciers		4 253 497	1 908 096
Variation d'autres actifs courants		(560 894)	(565 892)
Variation d'autres passifs non courants		78 292	-
Variation d'autres passifs courants		2 886 645	(1 939 594)
Autres actifs non courants		(909 131)	-
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(1 502 753)	(1 308 000)
Remboursements d'impôts		193 085	-
Paievements d'intérêts (-)		(1 230 358)	(797 327)
Encaissement d'intérêts (+)		79 213	37 388
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(2 550 887)	(1 972 618)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	(1 441 564)	(540 256)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(98 428)	(290 033)
Actions propres	25	-	(95 000)
Regroupement d'entreprises		(1 010 895)	(1 047 329)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		(1 596 394)	(1 234 971)
Variation de la dette du groupe		(1 238 890)	-
Variation des dettes envers d'autres entreprises		(357 505)	(1 234 971)
EFFET DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE (D)		(353 144)	(404 567)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)		(7 243 918)	(1 148 523)
Trésorerie et équivalents au début de période (F)		18 964 822	20 113 345
Ajouts provenant de regroupements d'entreprises à la date de transaction		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période (G=E+F)		11 720 904	18 964 822

Index

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES	11
NOTE 2. BASE DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	15
NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION	19
NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	19
NOTE 5. ÉCART DE CONSOLIDATION.....	37
NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	40
NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42
NOTE 8. BAUX	43
NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS A LONG TERME ET A COURT TERME.....	44
NOTE 10. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME ET À COURT TERME	47
NOTE 11. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	49
NOTE 12. FONDS PROPRES.....	54
NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION.....	56
NOTE 14. TRANSACTIONS AVEC DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES.	57
NOTE 15. REVENUS DIFFÉRÉS	57
NOTE 16. POSITION FISCALE.....	60
NOTE 17. RECETTES ET DÉPENSES.....	67
NOTE 18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS	70
NOTE 19. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	70
NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	71
NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE.....	71
NOTE 22. AUTRES INFORMATIONS	72
NOTE 23. INFORMATION SECTORIELLE.....	75
NOTE 24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES.....	80
NOTE 25. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	82
NOTE 26. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.....	87
RAPPORT DE GESTION.....	89

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**MÉMOIRE CONSOLIDÉE CORRESPONDANT A L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 20 23****NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES****1.1) Société dominante ; information générale et activité.****a. Constitution et domicile**

Antevenio, S.A., le 25 novembre 2021, lors de l'assemblée générale des actionnaires, a été rebaptisée ISPD Network, S.A. (ci-après la société mère) . La société a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de "Interactive Network, S.L." en Espagne. Elle est devenue une société anonyme et a changé de nom pour devenir -INetwork Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer le nom de la société mère en Antevenio S.A.

Son siège social est situé à C/Apolonio Morales 13C, Madrid.

La société, dont les principaux actionnaires sont énumérés dans la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la société mère ultime du groupe.

b. Information générale

Les comptes annuels consolidés du groupe ISPD Network ont été préparés et formulés par le conseil d'administration de la société mère.

La monnaie de présentation utilisée dans ces états financiers consolidés est l'euro sans décimale. Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

c. Activité

Son activité consiste à réaliser les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale, et elle peut réaliser toutes sortes d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui, directement ou indirectement, conduisent à l'accomplissement de l'objet social susmentionné ou qui sont jugées nécessaires ou opportunes à cet effet. Les activités comprises dans l'objet social peuvent être réalisées en tout ou en partie par la société mère, soit directement, soit indirectement par le biais de ses participations dans d'autres sociétés ayant un objet identique ou similaire.

Les actions d'ISPD Network, S.A. sont cotées sur le marché boursier alternatif français Euronext Growth. La négociation sur ce marché a débuté en 2007.

d. Exercice économique

L'exercice financier de la société mère comprend la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2) Sociétés contrôlées

Le détail des sociétés contrôlées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2023	Pourcentage de participation 31/12/2022
Mamvo Performance, S.L.U.	100%	100%
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	100%	100%
Rebold Italia S.R.L.	100%	100%
Rebold Marketing, S.L.	100%	100%
Antevenio France S.R.L.	100%	100%
Antevenio Argentina S.R.L. (*)	100%	100%
Antevenio Mexico S.A de C.V.	100%	100%
Antevenio Publicidad, S.A.S.U.	100%	100%
Antevenio Media S.L.U.	100%	0%
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (1)	100%	100%
Rebold Communication, S.L.U.(1)	100%	100%
Happyfication, Inc.(1)	100%	100%
Acceso Content in Context, S.A. de C.V. (2)	100%	100%
Acceso Colombia, S.A.S (2)	100%	100%
Digilant Colombia, S.A.S. (2)	100%	100%
Digilant INC (2)	100%	100%
Digilant Perú, S.A.C. (2)	100%	100%
DgInt S.A. de C.V. (2)	100%	100%
Filipides S.A. de C.V.(2)(**)	100%	100%
Digilant Services S.A de C.V. (2)(**)	100%	100%
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A. (2)	65%	65%
Digilant Chile, S.p.a.(2)(***)	100%	100%
Blue Media, S.p.A. (2)(***)	100%	100%
Rebold Panama, S.A.	100%	100%
Rocket PPC SRL (****)	100%	0%

Le pourcentage de participation correspondance avec le pourcentage de droits de vote

La participation au capital de ces filiales est au nom de la Société mère, sauf dans les cas suivants :

(*) Participations détenues par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (75% et 25% respectivement).

(**) Participation détenue par Digilant SA de CV

(***) Participations détenues par Blue Digital

(****) Le 10 octobre 2023, Rebold Italia a acquis la société Rocket PPC . Cette société a été intégrée par intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir du 1er septembre, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société. (Voir note 25)

La filiale React2Media, L.L.C. a été entièrement dissoute en 2023 (voir note 25).

Le 7 novembre 2023, ISPD Network a incorporé Antevenio Media, dont l'objet social est la fourniture de services publicitaires et l'exploitation de la publicité en ligne et du commerce électronique par le biais des médias télématiques.

(1) Voir la note 25 sur les regroupements d'entreprises.

Les Sociétés contrôlées ont été consolidées en appliquant la méthode de l'intégration globale, qui est déterminée par une situation hypothèse où il serait possédé la majorité des droits de vote. Elles clôturent également leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Aucune filiale n'est exclue du processus de consolidation.

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution/reprise	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.		C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour générer des prospects utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	2005	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Conseil aux entreprises en matière de communication commerciale.
Rebold Italia S.R.L.	2004	Via Dei Piatti 11 CP 20123 Milano	Publicité et marketing Internet
Rebold Marketing S.L.U.	2009	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Fourniture de services publicitaires et exploitation de la publicité en ligne et du commerce électronique par le biais de médias télématiques
Antevenio France, S.R.L.	2009	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet, Etude, diffusion et prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Esmeralda 1376 floor 2 Ville de Buenos Aires Argentine	Fournir des services d'intermédiation commerciale, de marketing et de publicité.
Antevenio Mexico, S.A. de CV	2007	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Section CP 11540 Mexico City	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	2008	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Fourniture de services de publicité et de promotion sur Internet, étude, diffusion et fourniture de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.

Société	Année de constitution/reprise	Siège social	Objet social
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Société spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.
Rebold Communication, S.L.U.	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelona	Fourniture de services d'accès à l'Internet. Création, gestion et développement de portails Internet.
Happyfication Inc	2011	177 Huntington Ave Ste 1703 PMB 14953 Boston MA 02115	Société indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et à ses clients des outils et des services pour planifier, mesurer et diffuser plus efficacement les médias numériques.
Acceso Content in Context S.A. de C.V.	2014	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico City	Fourniture de services d'accès à l'Internet. Création, gestion et développement de portails Internet.
Acceso Colombia, S.A.S	2013	carrera 10 #97A-13 oficina 408 torre A Bogotá DC	Fourniture de services de surveillance et d'analyse du contenu des médias.
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	carrera 10 #97A-13 oficina 408 torre A Bogotá DC	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, de marketing, de communication et de conseils généraux.
Digilant Inc	2009	177 Huntington Ave Ste 1703 PMB 14953 Boston MA 02115	Société indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et à ses clients des outils et des services pour planifier, acheter, mesurer et diffuser des médias numériques de manière plus efficace.
DgInt, SA de CV	2010	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico City	Achat, vente, échange, commercialisation et autres transactions commerciales concernant tous les types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico City	la sélection et le recrutement de personnel en vue de pourvoir tout poste et la fourniture d'éléments personnels à des tiers
Digilant Services, S.A. de C.V.	2018	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico City	Fourniture de services administratifs, d'administration du personnel, de conseil, de marketing, de communication et de services consultatifs en général.
Digilant Peru, S.A.C.	2017	Calle los forestales 573 - residencial Los ingenieros - distrito de la molina - provincia y departamento de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, de marketing, de communication et de conseils généraux.
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	Av Apoquindo 5950 - 20ème étage - Las Condes - Región metropolitana Santiago de Chile	Publicité, publicité, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 - of 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, fourniture de services de conseil, communication marketing et conseils généraux
Rebold Panama, S.A.	2020	OBARRIO, AVENIDA SAMUEL LEWIS Y CALLE 53, EDIFICIO OMEGA, 6O PISO, OFICINA NO. 6B-861 PANAMA. 6B-861 PANAMA,	Mener des affaires de quelque nature que ce soit, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama.
Blue Media S.P.A	2015	Av Apoquindo 5950 - 20ème étage - Las Condes - région metropolitana Santiago du Chili	Publicité, publicité, marketing
Rocket PPC SRL	2023	Via Dei Piatti 11 CP 20123 Milano	Marketing numérique et conseil

Société	Année de constitution/reprise	Siège social	Objet social
Antevenio Media SLU	2023	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Fourniture de services publicitaires et exploitation de la publicité en ligne et du commerce électronique par le biais de médias télématiques

NOTE 2. BASE DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales pour les information financière (IFRS)

Les comptes annuels consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en tenant compte de tous les principes et règles comptables et de toutes les bases d'évaluation qui ont un effet significatif. Les comptes annuels consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (EU-IFRS) depuis 2006, avec la cotation du groupe sur le marché boursier alternatif français Euronext Growth (voir note 1) durant l'exercice 2007.

La note 4 résume les principales politiques comptables et les bases d'évaluation appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés préparés par les administrateurs. Les administrateurs de la Société Mère sont les responsables d'établir les comptes annuels du groupe.

Conformément aux normes IFRS, ces comptes annuels comprennent les états consolidés suivants qui correspondent à l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- État du résultat global consolidé.
- État des variations des capitaux propres consolidé.
- État des flux de trésorerie consolidé.
- Mémoire consolidé.

Au cours des exercices 2023 et 2022, de nouvelles normes comptables et/ou des amendements sont entrés en vigueur, qui ont donc été pris en compte dans la préparation de ces états financiers consolidés :

- 1) Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, à appliquer pour la première fois dans les états financiers consolidés de l'exercice 2023.

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur IASB	Date d'entrée en vigueur UE
IAS 1	Amendements à l'IAS 1 : Présentation des états financiers et informations à fournir sur les méthodes comptables	1er Janvier 2023	1er Janvier 2023
IAS 8	Amendements à l'IAS 8 : Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	1er Janvier 2023	1er Janvier 2023

IFRS 17	IFRS 17 et amendements à l'IFRS 17 : Contrat d'assurance	1er Janvier 2023	1er Janvier 2023
IFRS 17	IFRS 17 Contrats d'assurance : application initiale de l'IFRS 17 et de l'IFRS 9 : informations comparatives.	1er Janvier 2023	1er Janvier 2023
IAS 12	Amendements à l'IAS 12 : Réforme fiscale internationale – règles du modèle du deuxième pilier	1er Janvier 2023	1er Janvier 2023

2) Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB en attente d'approbation par l'Union européenne :

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur IASB	Date d'entrée en vigueur UE
IAS 1	Amendements à l'IAS 1 : Présentation des états financiers : classification courante et non courante par date, report de la date d'entrée en vigueur et passifs non courants assortis de clauses restrictives.	1er Janvier 2024	1er Janvier 2024
IFRS 16	Amendements à IFRS 16 : Contrats de location : Passif locatif en cas de cession-bail	1er Janvier 2024	1er Janvier 2024
NIC7	IAS 7 Tableau des flux de trésorerie : Accords de financement des fournisseurs	1er Janvier 2024	En attente
NIC21	IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : non-échangeabilité des monnaies étrangères	1er Janvier 2025	En attente

Aucune de ces normes n'a été adoptée par anticipation par le groupe. Les administrateurs ont évalué l'impact potentiel de l'application future de ces normes et considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés.

b) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés ci-joints pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés composant le groupe et sont présentés conformément aux normes IFRS-UE et à la législation comptable espagnole applicable afin de donner une image fidèle des capitaux propres, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes annuels consolidés formulés par les administrateurs de la société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la société mère et il est considéré qu'ils seront approuvés sans aucune modification.

c) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Lors de la préparation des états financiers consolidés ci-joints, conformément aux normes IFRS-UE, les administrateurs de la société mère ont utilisé des estimations et des hypothèses pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements présentés dans ce document. Celles qui ont l'impact le plus significatif sur les états financiers consolidés sont abordées dans les différentes sections de ce document :

- Les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles (notes 4f et 4g). La détermination des durées d'utilité nécessite des estimations des évolutions technologiques attendues et des utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses relatives au cadre technologique et à son évolution future impliquent une part importante de jugement, car le calendrier et la nature des changements technologiques futurs sont difficiles à prévoir.
- L'évaluation des éventuelles pertes de valeur du Fonds de commerce (notes 4h et 4i). La détermination de la nécessité de comptabiliser une perte de valeur implique de faire des estimations qui comprennent, entre autres, une analyse des causes de la perte de valeur possible ainsi que le moment et le montant attendus de la perte de valeur. Des tests de dépréciation annuels sont effectués sur les unités génératrices de trésorerie concernées, sur la base de flux de trésorerie futurs ajustés au risque et actualisés à des taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont précisées dans la note 5. Les hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs ajustés au risque et les taux d'actualisation sont basées sur des prévisions commerciales et sont donc intrinsèquement subjectives. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations faites par la direction, ce qui aurait un effet négatif sur les résultats futurs du groupe. Dans la mesure où cela est considéré comme significatif, une analyse de sensibilité a été présentée pour l'effet des changements dans ces hypothèses et l'effet sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).
- La juste valeur de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (note 4k et 4w).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité de survenance et le montant des passifs indéterminés ou éventuels (note 4).
- les projections de bénéfices imposables futurs qui rendent probable la recouvrabilité des actifs d'impôts différés (note 4m). Le groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations des résultats futurs du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en fin de compte de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables au cours de la période pendant laquelle les actifs d'impôt différé sont déductibles. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations faites par la direction, avec pour conséquence un effet négatif sur les bénéfices imposables futurs du groupe. L'analyse prend en considération le calendrier prévu pour la reprise des passifs d'impôt différé.

- La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 4u).
- L'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et les actifs sur contrats : hypothèses clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré.
- La détermination du taux d'intérêt marginal pour l'application du modèle de calcul des loyers.

Ces estimations ont été faites sur la base des meilleures informations disponibles à la date de préparation de ces états financiers consolidés, de l'expérience historique et de divers autres facteurs jugés pertinents à ce moment-là. Toutefois, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Des événements futurs non connus à la date de préparation de ces estimations pourraient conduire à des changements (à la hausse ou à la baisse), le cas échéant, qui seraient effectués de manière prospective.

Le groupe a conclu qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

d) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, une période maximale d'un an à compter de la date des présents comptes annuels consolidés.

e) Correction des erreurs

Il n'y a pas eu de corrections d'erreurs au cours de l'exercice 2023.

f) Comparaison des informations

Les présents comptes annuels consolidés qui correspondent à l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentent des chiffres comparatifs pour 2022, qui faisaient partie des états financiers consolidés pour 2022 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère le 22 juin 2023, qui ont également été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne.

g) Mention sur la déclaration d'informations non financières (DINF)

Le groupe ISPD Network, S.A. et ses filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du Code de commerce, est exempté de la présentation de la Déclaration d'informations non financières, étant donné que les informations relatives à ce groupe sont incluses dans la Déclaration d'informations non financières de Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. et ses filiales, qui fait partie du rapport de gestion.

NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice de base par action

On calcule le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

Le calcul du résultat par action est présenté ci-dessous :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'exercice	2 852 801	4 418 761
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 716 262	14 716 262
Bénéfice de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,19	0,30

Il n'y a aucune différence entre les actions de base et diluées.

Bénéfice dilué par action

On détermine le bénéfice dilué par action est déterminé de manière similaire au résultat de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est augmenté par les options sur actions, les bons de souscription d'actions et la dette convertible.

Au cours des périodes présentées, le groupe n'a pas effectué de transactions dilutives et, par conséquent, le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Distribution de dividendes :

Aucun dividende n'a été distribué à des sociétés hors périmètre de consolidation en 2023 et 2022.

NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principales politiques d'évaluation utilisées par le Groupe dans la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivantes :

a) Procédures de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent la société mère et toutes les filiales. Les filiales sont les entités sur lesquelles la société mère ou l'une de ses filiales exerce un contrôle. Le contrôle est déterminé par

- Pouvoir sur l'entreprise détenue,

- l'exposition ou les droits à des rendements variables résultant de sa relation avec l'entreprise détenue ; et
- La capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise détenue pour modifier le montant de ces rendements.

Les filiales sont consolidées même lorsqu'elles sont acquises dans le but d'être cédées.

Les soldes, les transactions et les gains et pertes réalisés entre les sociétés du groupe qui font partie des activités poursuivies sont éliminés au cours du processus de consolidation. Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées qui devraient se poursuivre après la vente ne sont pas éliminées des activités poursuivies afin de présenter les activités poursuivies d'une manière cohérente avec leurs activités commerciales.

Les entreprises associées, qui sont des sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable mais pas de contrôle, et les entités contrôlées conjointement ("coentreprises"), dans lesquelles les sociétés ont droit aux actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque ces investissements remplissent les conditions pour être classés comme détenus en vue de la vente. Les profits ou les pertes résultant de transactions entre les sociétés du groupe et les entreprises associées ou contrôlées conjointement ont été éliminés en fonction du pourcentage d'intérêt du groupe dans ces sociétés. Si la part du Groupe dans les pertes d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence excède sa participation dans l'entité, le Groupe comptabilise une provision pour sa part des pertes excédant cette participation. La participation dans une entreprise mise en équivalence est la valeur comptable de la participation, ainsi que les autres intérêts non courants qui, en substance, font partie de l'investissement net dans cette entreprise.

Les états financiers des filiales, des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice clos à la même date que les états financiers individuels de la société mère et ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes (IFRS-UE).

Perte de contrôle (IFRS 10)

Une société mère peut perdre le contrôle d'une filiale dans le cadre de deux ou plusieurs accords (transactions). Cependant, les circonstances indiquent parfois que plusieurs accords doivent être comptabilisés comme une seule transaction. Pour déterminer s'il convient de comptabiliser les accords comme une transaction unique, une société mère prend en compte tous les termes et conditions des accords et leurs effets économiques. La présence d'un ou de plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère doit comptabiliser des accords multiples comme une transaction unique :

- (a) Ils sont atteints en même temps ou l'un en fonction de l'autre.
- (b) Ils font partie d'une transaction unique destinée à produire un effet commercial global.
- (c) La matérialisation d'un accord dépend de la survenance d'au moins un des autres accords.
- (d) Un accord n'est pas économiquement justifié en tant que tel, mais il l'est lorsqu'il est considéré conjointement avec d'autres accords.

Si un dominant perd le contrôle d'un dépendant :

- a) Vous devrez décomptabiliser les comptes :
- Les actifs (y compris le Fonds de commerce) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date de la perte de contrôle.
 - la valeur comptable de toutes les participations ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris toutes les composantes des autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).
- b) Reconnaître :
- La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, pour la transaction, l'événement ou les circonstances à l'origine de la perte de contrôle.
 - Si l'opération, l'événement ou les circonstances à l'origine de la perte de contrôle impliquent une distribution d'actions de la filiale aux propriétaires en leur qualité de propriétaires, cette distribution ; et
 - Elle doit comptabiliser la participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle.
- c) reclasser en résultat, ou transférer directement en résultats non distribués si d'autres IFRS l'exigent, les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global au titre de la filiale.

Elle doit comptabiliser toute différence qui en résulte comme un profit ou une perte dans le résultat attribuable à la société mère.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale, elle doit comptabiliser tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sur la même base que celle qui aurait été requise si la société mère avait cédé les actifs ou les passifs correspondants. Par conséquent, lorsque le contrôle d'une filiale est perdu, si un profit ou une perte précédemment comptabilisé en autres éléments du résultat global aurait été reclassé en résultat lors de la cession des actifs ou des passifs correspondants, la société mère doit reclasser le profit ou la perte des capitaux propres en résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si un écart de réévaluation précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été transféré directement en résultats non distribués lors de la sortie de l'actif, la société mère doit transférer l'écart de réévaluation directement en résultats non distribués lorsque le contrôle de la filiale est perdu.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont été soumis à l'homogénéisation de l'évaluation correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la société mère pour ses propres comptes annuels, à condition qu'ils aient un effet significatif.

Pour les filiales incluses dans les comptes annuels du groupe ISPD Network, aucune homogénéisation temporelle n'a été nécessaire, car toutes les sociétés ont le 31 décembre de

chaque exercice comme date de clôture pour la préparation de leurs comptes annuels ou de leurs états financiers.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation dans les filiales et la valeur de leur part proportionnelle dans les capitaux propres consolidés à la date de première consolidation.

Dans le cas de l'écart de consolidation positif, qui correspond à l'excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable sous-jacente attribuable de l'entreprise détenue à la date de son incorporation dans le groupe, il est affecté directement et dans la mesure du possible aux actifs et aux passifs de la filiale, sans dépasser leur valeur de marché. S'il ne peut être affecté aux actifs et aux passifs, il est considéré comme un Fonds de commerce en consolidation et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir note 4i).

L'écart de consolidation négatif est enregistré dans le compte de résultat consolidé et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la société mère dans le capital de la filiale et la valeur de la part proportionnelle des capitaux propres de la filiale attribuable à cette participation à la date de première consolidation.

d) Différences de conversion

Les postes de l'état consolidé de la situation financière et du compte de résultat consolidé des sociétés incluses dans la consolidation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ont été convertis en euros selon les critères suivants :

- Actifs, passifs, produits et charges (à l'exception des fonds propres) aux taux de change de fin d'année.
- Éléments du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'année.
- Fonds propres aux taux de change historiques.

Les différences résultant de l'application de taux de change différents, selon les critères susmentionnés, sont présentées sous la rubrique "Écarts de conversion" dans l'état consolidé de la situation financière.

Economies hyperinflationnistes :

Conformément à la norme comptable internationale (IAS) 21, les résultats et la situation financière d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste sont convertis dans une autre monnaie de présentation selon les procédures suivantes :

- (a) tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les éléments de capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs) doivent être convertis au taux de change de clôture à la date du dernier état de situation consolidé, sauf lorsque les montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non

hyperinflationniste, dans ce cas, les chiffres comparatifs sont ceux qui ont été présentés comme des montants courants pour l'année en question dans les états financiers de l'année précédente (c'est-à-dire que ces montants ne sont pas ajustés pour tenir compte des changements ultérieurs du niveau des prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité est la monnaie d'une économie hyperinflationniste, l'entité doit retraiter ses états financiers avant d'appliquer la méthode de conversion exposée dans les paragraphes précédents, sauf pour les chiffres comparatifs en cas de conversion dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cesse d'être hyperinflationniste et qu'une entité cesse de retraiter ses états financiers, elle doit utiliser comme coûts historiques, lors de la conversion des états financiers dans la monnaie de présentation, les montants retraités au niveau des prix à la date à laquelle l'entité a cessé ce retraitement. Le Groupe a conclu que l'application de ce modèle n'est pas pertinente en ce qui concerne la société du Groupe domiciliée en Argentine et, par conséquent, les chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'ont pas été retraités.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Avant la préparation des états financiers consolidés, tous les soldes et transactions entre les sociétés du groupe ont été éliminés, ainsi que les résultats produits entre ces sociétés en conséquence des transactions susmentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à condition qu'elles satisfassent au critère d'identifiabilité et sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les critères suivants sont notamment appliqués :

Propriété industrielle

Elle correspond aux coûts de développement capitalisés pour lesquels le brevet correspondant ou similaire a été obtenu, et comprend les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle, ainsi que les coûts d'acquisition des droits correspondants auprès de tiers. Il est amorti linéairement sur sa durée de vie utile, au taux de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences de logiciels informatiques achetés à des tiers ou les programmes informatiques développés en interne sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acquérir ou les développer et les préparer à l'utilisation.

Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile à un taux de 25 % par an.

Les frais de maintenance des logiciels informatiques encourus au cours de l'année sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les impôts indirects sur les immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'achat ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement recouvrables auprès des autorités fiscales.

Les coûts d'expansion, de modernisation ou d'amélioration conduisant à une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité ou à un allongement de la durée de vie utile des actifs sont comptabilisés en tant qu'augmentation du coût des actifs. Les coûts d'entretien et de maintenance sont imputés au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le groupe amortit ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. Les années de durée de vie utile et les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Années de vie utile estimées
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements pour le processus de l'information	18	6
Éléments de transport	25	4
Machines	20	5
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10

h) Fonds de commerce

Le Fonds de commerce n'est comptabilisé que lorsque sa valeur devient apparente du fait d'une acquisition à titre onéreux dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Le Fonds de commerce est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie auxquelles les avantages du regroupement d'entreprises sont censés revenir et, le cas échéant, un ajustement d'évaluation correspondant est comptabilisé (voir note 4 i).

Si une perte de valeur doit être comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie du Fonds de commerce a été affecté, la valeur comptable du Fonds de commerce de l'unité génératrice de trésorerie est réduite en premier lieu. Si la perte de valeur dépasse le montant du Fonds de commerce, la valeur comptable des actifs restants de l'unité génératrice de trésorerie est réduite proportionnellement à leur valeur comptable, jusqu'à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat.

i) Dépréciation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et du Fonds de commerce lors de la consolidation.

Une perte de valeur se produit lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est supérieure à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'usage. Le groupe utilise la valeur d'usage pour calculer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles.

À cette fin, le groupe évalue, au moins en fin d'année, au moyen d'un test de dépréciation, s'il existe des indices de perte de valeur d'actifs corporels ou incorporels à durée d'utilité indéterminée ou, le cas échéant, d'unités génératrices de trésorerie, auquel cas la valeur recouvrable est estimée en procédant aux ajustements d'évaluation correspondants. Une unité génératrice de trésorerie est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La dépréciation des immobilisations corporelles est calculée sur une base individuelle. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque actif individuel, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque immobilisation corporelle est déterminée.

La procédure mise en œuvre par la direction du groupe pour déterminer la dépréciation est la suivante :

Pour estimer la valeur d'usage, la direction du groupe prépare un plan d'affaires annuel pour chaque unité génératrice de trésorerie par marché et par activité, couvrant généralement une période de cinq ans. Les principaux éléments de ce plan sont les projections de bénéfices et de flux de trésorerie.

Les autres variables qui influencent le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- Taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 11,5 %. Le taux d'actualisation dépend de la zone géographique, les principales variables influençant son calcul étant le coût du passif et les risques spécifiques de l'actif.
- Le taux de croissance des flux de trésorerie utilisés a été déterminé entreprise par entreprise et par marché géographique, et est de l'ordre de 2.50%.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience passée et des meilleures estimations disponibles, en cohérence avec les informations externes.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du groupe est approuvé par le département des finances et sera soumis au conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Si une perte de valeur doit être comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie du Fonds de commerce a été affecté, la valeur comptable du Fonds de commerce de l'unité génératrice de trésorerie est réduite en premier lieu. Si la perte de valeur dépasse le

montant du Fonds de commerce, la valeur comptable des actifs restants de l'unité génératrice de trésorerie est réduite proportionnellement à leur valeur comptable, jusqu'à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur doit être comptabilisée dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du Fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des périodes précédentes. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat consolidé.

j) Contrats de location et autres transactions de nature similaire

Le Groupe en tant que preneur

Un contrat de location est défini comme "un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période donnée en échange d'une contrepartie". En appliquant cette définition, le groupe évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir

-le contrat contient un actif identifié qui est soit explicitement identifié dans le contrat, soit implicitement spécifié en étant identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.

le Groupe a droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, compte tenu de ses droits dans le cadre défini par le contrat.

-le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.

Le Groupe doit évaluer s'il a le droit de diriger "comment et dans quel but" l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location dans le bilan. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué au coût, qui comprend la valeur d'acquisition initiale du passif du contrat de location, les coûts directs initiaux encourus par le Groupe, une estimation des coûts de démantèlement et de mise au rebut de l'actif à la fin du contrat de location, ainsi que les paiements effectués avant la date d'entrée en vigueur du contrat de location (nets de toute incitation reçue).

Le groupe amortit les actifs liés aux droits d'utilisation à partir de la date de début du bail jusqu'à la première des deux dates suivantes : la fin de la durée de vie utile de l'actif lié au droit d'utilisation ou la fin de la durée du bail. Le groupe évalue également les actifs liés aux droits d'utilisation en vue d'une dépréciation lorsque de tels indicateurs existent.

À la date d'entrée en vigueur, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des paiements de location restant à effectuer à cette date, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou le taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette de location consistent en des paiements fixes (y compris des paiements fixes en substance), des paiements variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt, des montants attendus, etc. payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle et des paiements au titre d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif est réduit pour les paiements effectués et augmenté pour les intérêts. Il est réévalué pour refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque le passif du contrat de location est réévalué, l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif du droit d'utilisation, ou dans le résultat si l'actif du droit d'utilisation a déjà été réduit à zéro.

Le groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur en utilisant l'expédient pratique. Au lieu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre du contrat de location-financement, les paiements correspondants sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location.

Dans l'état de la situation financière, les actifs liés au droit d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes de location ont été incluses dans les dettes commerciales et autres dettes.

k) Instruments financiers

k.1) Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou expiré.

k.2) Classification et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des créances qui ne contiennent pas de composante financière significative et qui sont évaluées au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux désignés et efficaces en tant qu'instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur par le biais du compte de résultat (FVTPL).
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI).

Pour les périodes présentées, le groupe n'a pas d'actifs financiers classés comme FVOCI.

La classification est déterminée par les deux :

- Le modèle d'entreprise de l'entité pour la gestion des actifs financiers.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières, les produits financiers ou les autres éléments financiers, à l'exception de la dépréciation des créances, qui est présentée dans les autres charges.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et ne sont pas désignés comme FVTPL) :

- Ils sont détenus dans le cadre d'un modèle d'entreprise dont l'objectif est de détenir des actifs financiers et de percevoir leurs flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation n'est pas significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les garanties, les créances commerciales et la plupart des autres créances du groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, de même que les obligations cotées.

k.4) Dépréciation d'actifs financiers

Les exigences en matière de dépréciation de l'IFRS 9 utilisent des informations plus prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues - le modèle des pertes de crédit attendues (ECL). Les instruments entrant dans le champ d'application de ces exigences comprennent les prêts et autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les créances commerciales, les actifs contractuels comptabilisés et évalués en vertu de la norme IFRS 15, les engagements de prêt et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La comptabilisation des pertes de crédit ne dépend plus de l'identification préalable par le groupe d'un événement de perte de crédit. Au lieu de cela, le Groupe prend en compte un éventail plus large d'informations lors de l'évaluation du risque de crédit et de l'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Dans l'application de cette approche prospective, une distinction est faite entre :

- les instruments financiers dont la qualité de crédit ne s'est pas détériorée de manière significative depuis leur comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit ("première étape") ; et
- Les instruments financiers dont la qualité de crédit s'est considérablement détériorée depuis leur comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible ("deuxième étape").

L'étape 3 couvre les actifs financiers qui présentent des indications objectives de dépréciation à la date de clôture.

Les "pertes de crédit attendues à 12 mois" sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis que les "pertes attendues sur toute la durée de vie" sont comptabilisées pour la deuxième catégorie. Les "pertes de crédit" sont comptabilisées pour la deuxième catégorie.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par une estimation pondérée des pertes de crédit sur la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Créances commerciales et autres créances et actifs contractuels

Le groupe utilise une approche simplifiée pour la comptabilisation des créances commerciales et autres et des actifs contractuels et enregistre la provision pour pertes en tant que pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Il s'agit de l'insuffisance attendue des flux de trésorerie contractuels, compte tenu de la possibilité d'une défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le groupe utilise son expérience historique, des indicateurs externes et des informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de provisionnement.

Le groupe évalue collectivement les créances commerciales pour dépréciation car elles présentent des caractéristiques de risque de crédit communes et ont été regroupées sur la base du nombre de jours de retard.

k.5) Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du groupe comprennent les dettes financières, les dettes commerciales et les autres dettes.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, à moins que le groupe n'ait désigné un passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés à la JVTPL, qui sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, les gains ou les pertes étant comptabilisés dans le compte de résultat.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont comptabilisées dans le compte de résultat sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Aucun passif n'est évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

l) Monnaie étrangère

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du groupe sont exprimés dans leurs monnaies fonctionnelles respectives. Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

Les conversions en devises étrangères sont effectuées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment de la transaction et sont évaluées à la fin de l'année au taux de change en vigueur à ce moment-là.

Les sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle effectuées au cours de l'exercice aux taux de change en vigueur à la date des transactions.
- Soldes des actifs et passifs monétaires dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle (trésorerie et éléments non dépréciés lorsqu'ils deviennent liquides) aux taux de change de fin d'année.
- Soldes des actifs et passifs non monétaires dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle aux taux de change historiques.

Les bénéfices et les pertes résultant de ces écritures sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du groupe domiciliées en Espagne ont été imposées jusqu'en 2016 sous le régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dirigé par la société mère.

Le 30 décembre 2016, s'est tenue une réunion du conseil d'administration au cours de laquelle il a été indiqué que Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (" ISP ") détient 83,09 % du capital social de la Société mère (voir note 12) et que, conformément aux dispositions de l'article 61.3 de la loi 27/2014, du 27 novembre, sur l'impôt sur les sociétés, et au motif que la Société mère avait perdu sa qualité d'entité de contrôle du groupe fiscal numéro 0212/2013, ISP ayant acquis une participation dans celle-ci de plus de 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il a été convenu d'incorporer les sociétés du groupe ISPD Network auxquelles il était applicable, à compter de la période fiscale commençant le 1er janvier 2017, en tant que filiales du groupe fiscal numéro 265/10, dont l'entité de contrôle est ISP.

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice est calculée comme la somme de l'impôt courant, qui résulte de l'application du taux d'imposition correspondant au bénéfice imposable de

l'exercice diminué des crédits d'impôt et déductions existants, et des variations au cours de l'exercice des actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés. Il est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, sauf lorsqu'il se rapporte à des transactions comptabilisées directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt correspondant est également comptabilisé dans les capitaux propres.

Des impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires existant à la date de l'état consolidé de la situation financière entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. La base fiscale d'un actif ou d'un passif est le montant qui lui est attribué à des fins fiscales. L'effet fiscal des différences temporaires est inclus dans les rubriques "Actifs d'impôts différés" et "Passifs d'impôts différés" de l'état consolidé de la situation financière.

Le Groupe comptabilise un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporelles imposables, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Groupe comptabilise des actifs d'impôts différés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que le groupe fiscal disposera de bénéfices imposables futurs permettant de recouvrer ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

À la fin de chaque période de référence, le groupe évalue ses actifs d'impôts différés comptabilisés et précédemment non comptabilisés. Sur la base de cette évaluation, il décomptabilise un actif précédemment comptabilisé si son recouvrement n'est plus probable, ou comptabilise tout actif d'impôt différé précédemment non comptabilisé s'il est probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant de l'utiliser.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de la reprise, conformément à la législation en vigueur, et selon la manière dont on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'actif ou le passif d'impôt différé soit recouvré ou payé.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont classés comme actifs et passifs non courants, quelle que soit la date prévue de réalisation ou de règlement.

Les montants à payer/à recouvrer au titre de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice, étant donné que le groupe consolidé appartient à un groupe fiscal, ne seront pas réglés avec les autorités fiscales, mais seront réglés avec la société mère du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Recettes et dépenses

La norme IFRS 15 exige que les produits soient comptabilisés de manière à représenter le transfert de biens et de services engagés à des clients pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Les produits sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Selon les nouveaux critères, un modèle de comptabilisation des produits en cinq étapes doit être appliqué pour déterminer quand les produits doivent être comptabilisés et quel montant doit être comptabilisé :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations de performance dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations contractuelles
- Étape 5 : Reconnaître les revenus au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsqu'une entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client (ou à mesure qu'elle le fait), et pour le montant que l'entité s'attend à être en droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une certaine période pour refléter la réalisation par l'entité de l'obligation contractuelle, soit à un moment donné lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix de transaction total d'un contrat est réparti entre les différentes obligations de performance sur la base de leurs prix de vente indépendants relatifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant facturé pour le compte de tiers.

Les produits sont comptabilisés à un moment donné ou au fil du temps lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entreprise remplit ses obligations de performance en transférant les biens ou services promis à ses clients.

Le Groupe comptabilise les passifs contractuels reçus au titre des obligations de performance non satisfaites et présente ces montants comme autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si le Groupe satisfait à une obligation de performance avant que la contrepartie ne soit reçue, il comptabilise soit un actif sur contrat, soit une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faut plus que le passage du temps avant que la contrepartie ne soit due.

La norme IFRS 15 exige la comptabilisation d'un actif pour les coûts marginaux encourus pour obtenir des contrats avec des clients qui devraient être recouverts et amortis systématiquement dans le compte de résultat consolidé dans la même mesure que les recettes correspondantes sont comptabilisées. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact significatif.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque le service est utilisé ou encouru.

Le groupe ISPD Network est principalement engagé dans le commerce des médias numériques, plus particulièrement dans le marketing de performance et de marque. Le Groupe a identifié les obligations de performance de cette activité principale, à savoir la réalisation des KPI fixés par le client, qui peuvent être mesurés en termes de prospects, de clics, de vues, etc. dans les différents médias utilisés. Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat client spécifique, en affectant le prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. En outre, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires pour chaque contrat au moment où ces obligations de performance sont remplies et où l'acceptation du client est obtenue. En outre, le crédit accordé par le groupe à ses clients est déterminé sur la base des caractéristiques spécifiques et de la solvabilité du client.

o) Provisions et éventualités

Dans la préparation des états financiers consolidés, les administrateurs de la société mère font la distinction entre

- 1) Provisions : soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles résultant d'événements passés, dont il est probable que le règlement se traduira par une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou l'échéance sont incertains.
- 2) Passifs éventuels : obligations possibles résultant d'événements passés, dont la réalisation future est subordonnée à la survenance ou à la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs échappant au contrôle du groupe.

Les états financiers consolidés comprennent toutes les provisions pour lesquelles il est considéré comme plus probable qu'improbable que l'obligation devra être réglée, et sont comptabilisées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour régler ou transférer l'obligation à un tiers. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, mais sont indiqués dans les notes annexes.

Les provisions sont évaluées en fin d'année à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour régler ou transférer l'obligation à un tiers, et les ajustements résultant de l'actualisation des provisions sont comptabilisés comme une charge financière au fur et à mesure qu'ils se produisent. Dans le cas des provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an et dont l'effet financier n'est pas significatif, aucune actualisation n'est appliquée.

L'indemnisation à recevoir d'un tiers lors du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée comme un actif s'il ne fait aucun doute que le remboursement sera reçu.

p) Revenu différé

Les subventions en capital non remboursables ainsi que les dons et legs sont évalués à la juste valeur du montant octroyé ou de l'actif reçu. Elles sont initialement comptabilisées sous la rubrique "Produits différés" au passif du compte de résultat consolidé et sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à la période d'amortissement des actifs financés par ces subventions, sauf s'il s'agit d'actifs non amortissables, auquel cas elles sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont cédées ou décomptabilisées.

Les subventions remboursables sont comptabilisées comme des dettes à long terme ou à court terme (en fonction de la période de remboursement) qui peuvent être converties en subventions jusqu'à ce qu'elles deviennent non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont créditées au compte de résultat au fur et à mesure qu'elles sont acquises.

q) Actifs environnementaux

En raison de ses activités, le groupe n'a pas d'actifs significatifs inclus dans les immobilisations corporelles destinés à minimiser l'impact sur l'environnement et à protéger et améliorer l'environnement, et n'a pas non plus reçu de subventions ou encouru de dépenses au cours de l'année dans le but de protéger et d'améliorer l'environnement. Le groupe n'a pas constitué de provisions pour couvrir les risques et les dépenses liés à l'environnement, car il considère qu'il n'y a pas d'éventualités liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions avec les parties liées

Les transactions entre parties liées, quel que soit le degré de parenté, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Ainsi, en règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Si le prix convenu dans une transaction diffère de sa juste valeur, la différence est enregistrée sur la base de la réalité économique de la transaction. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux normes pertinentes.

s) Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres

Les biens ou services reçus dans le cadre de ces transactions sont comptabilisés comme un actif ou une charge en fonction de leur nature au moment où ils sont obtenus, avec une augmentation correspondante des capitaux propres si la transaction est réglée en instruments de capitaux propres, ou un passif correspondant si la transaction est réglée avec un montant basé sur la valeur des instruments de capitaux propres.

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés, tant les services rendus que l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, sont évalués à la juste valeur des instruments de capitaux propres transférés, en se référant à la date de la convention d'octroi.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) au moment de l'octroi initial en utilisant une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui prend notamment en compte le prix d'exercice de l'option, la volatilité, la durée d'exercice, les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque.

t) État des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés a été préparé selon la méthode indirecte et utilise les expressions suivantes avec la signification indiquée ci-dessous :

- Activités opérationnelles : activités qui constituent les revenus ordinaires du groupe, ainsi que d'autres activités qui ne peuvent être classées comme activités d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de vente ou de cession d'actifs à long terme et d'autres investissements non inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- Activités de financement : activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs et qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur, pour autant que celle-ci puisse être évaluée avec une fiabilité suffisante, à l'exception des cas suivants :

Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente.

- Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer, sur la base des taux d'imposition qui s'appliqueront dans les années au cours desquelles on s'attend à réaliser les actifs ou à payer les passifs, sur la base des réglementations en vigueur ou de celles approuvées mais non encore publiées, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.
- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés à la date d'acquisition à la valeur actuelle des rémunérations engagées, diminuée de la juste valeur des actifs affectés aux engagements contre lesquels les obligations seront réglées.
- Les immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut se faire par référence à un marché actif et qui entraîneraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.
- Actifs reçus en compensation d'éventualités et d'incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués sur une base cohérente avec l'élément générant l'éventualité ou l'incertitude.
- les droits réacquis comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la période contractuelle restante jusqu'à l'achèvement.

- Obligations classées comme éventualités : elles sont comptabilisées comme un passif à la juste valeur de la prise en charge de ces obligations, à condition que le passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être évaluée avec une fiabilité suffisante, même s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins les passifs assumés est comptabilisé en tant que Fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins les passifs assumés dépassait le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent était comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ces produits, il est procédé à une réévaluation afin de déterminer si les actifs identifiables acquis et les passifs repris ainsi que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis en tant que coût du regroupement ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont comptabilisés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation pertinentes en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément d'actif ou de passif.

v) Instruments de capitaux propres (actions propres)

Les actions propres acquises par le groupe auprès de la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres à la valeur de la contrepartie payée en échange. Les gains ou les pertes résultant de l'achat, de la vente, de l'émission ou du remboursement d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres et, en aucun cas, des gains ou des pertes ne sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

w) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de la juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des données d'évaluation significatives, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 ou 2022.

NOTE 5. ÉCART DE CONSOLIDATION

Les détails de l'écart de consolidation sont les suivants :

	31/12/2022	(Dépréciation)/compensation value	Regroupement d'entreprises (*)	31/12/2023
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461			276 461
Rebold Italia SRL.	3 686 847			3 686 847
Rebold Marketing S.L.U.	81 027			81 027
Foreseen Media, S.L. (voir note 25)	109 509			109 509
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 25)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication (voir note 25)	1 757 952			1 757 952
Rocket PPC (voir note 25)			2 559 328	2 559 328
Coût total	8 195 485		2 559 328	10 754 813

	31/12/2021	(Dépréciation)/compensation value	Regroupement d'entreprises (*)	31/12/2022
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461			276 461
Rebold Italia SRL.	3 686 847			3 686 847
Rebold Marketing S.L.U.	81 027			81 027
Foreseen Media, S.L. (voir note 25)	109 509			109 509
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 25)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication (voir note 25)	1 915 982		(158 029)	1 757 952
Coût total	8 353 514		(158 029)	8 195 485

() Ce fonds de commerce peut être ajusté au cours de la période comptable intermédiaire autorisée par la réglementation applicable aux états financiers consolidés en ce qui concerne les estimations faites au cours de l'exercice précédent, sur la base d'informations supplémentaires et/ou de nouvelles circonstances obtenues par les administrateurs de la société mère.*

Chaque écart d'acquisition est né de l'acquisition de chacune des sociétés du groupe. Les administrateurs ont défini chacune des sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGT), comme indiqué dans la note 25.

Pour estimer la valeur recouvrable, la direction du groupe prépare un plan d'affaires annuel pour chaque unité génératrice de trésorerie par marché et par activité, couvrant généralement une période de cinq ans. Les principaux éléments de ce plan sont les projections de bénéfices et de flux de trésorerie. La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'usage.

Le montant recouvrable du Fonds de commerce de chaque société a été déterminé sur la base des estimations de la direction concernant leur valeur d'utilisation. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société pour les cinq prochaines années ont été projetés et extrapolés en utilisant un taux de croissance déterminé par la direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque entreprise est déterminée en appliquant un taux de CMPC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques de chaque entreprise. Les principales hypothèses formulées dans ces projections de bénéfices et de flux de trésorerie qui influencent le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 11,5 %, étant le taux d'inflation le plus élevé de l'Union européenne. Les principales variables influençant leur calcul, le coût du passif et les risques spécifiques aux actifs, ainsi que celles dérivées du pays et de l'entreprise.
- Les estimations des flux de trésorerie ont été réalisées sur la base des rendements. Les hypothèses de la direction portent donc sur les marges bénéficiaires, stable en tenant compte des investissements en cours.
- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 % reflétant la croissance la moyenne à long terme de l'industrie.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience passée et des éléments suivants les meilleures estimations disponibles, cohérentes avec les informations disponibles de l'étranger.

Lors de la préparation des estimations effectuées pour analyser les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et la sensibilité aux changements d'hypothèses, il a été tenu compte de l'impact des nouvelles technologies d'IA sur la croissance du marché, de l'augmentation du prix moyen du billet de nos clients, des synergies dérivées des différentes unités d'affaires, de la tendance à la hausse des prix, de l'augmentation des taux d'intérêt et des situations folles dans chacun des pays qui ont pu avoir un impact sur les principales hypothèses en particulier :

1. Marges brutes : Les marges brutes prévues ont été réduites, compte tenu de la marge plus faible des clients dont le prix moyen du billet est plus élevé, de l'effet de la concurrence accrue, de l'augmentation des prix des fournisseurs non répercutée sur les prix de vente et de la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux.
2. Taux de croissance : En ce qui concerne cette variable, on a tenu compte de l'impact des nouvelles technologies d'IA sur la croissance du marché, de l'augmentation du ticket moyen par client, des synergies dérivées des différentes unités d'affaires, de la tendance à la hausse des prix, de l'augmentation des taux d'intérêt et des situations de crise dans chacun des pays, qui peuvent influencer l'évolution de la demande finale.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du groupe est approuvé par le département des finances et sera soumis au conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Le Groupe a effectué une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans l'estimation de la juste valeur de ces actifs, en modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance) de +/-2%. Cette analyse de sensibilité entraînerait un changement non significatif de la juste valeur de ces actifs qui ne modifierait pas les conclusions du Groupe.

Au cours de l'exercice 2021, un nouvel écart d'acquisition de 1 915 982 euros a été comptabilisé à la suite de l'acquisition de la société américaine Happyfication Inc. sur la base de la meilleure estimation possible de la direction de la Société mère. Au cours de l'exercice 2022, et dans le cadre de la période comptable provisoire prévue par la réglementation comptable applicable, cet écart d'acquisition a été révisé et s'élève à 1.915.982 euros. a été révisé et s'élève à 1 757 952 euros.

Au cours de l'exercice 2023, un nouveau Fonds de commerce de 2 559,32 EUR 8 est apparu sur à la suite de l'acquisition de la société Rocket PPC domiciliée en Italie, sur la base de la meilleure estimation possible de la direction de la société mère.

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les soldes et les variations au cours des exercices 2023 et 2022 des valeurs brutes, des amortissements cumulés et des ajustements de valeur sont les suivants :

	31/12/2022	Inscriptions	Retraits	Transfert	31/12/2023
Coût :					
Installations techniques, machines, outils, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 923 601	98 4 28	(1 76 704)		2 845 325
Droit d'utilisation	2 533 353	189 432	(668 980)	(14 613)	2 039 193
	5 456 954	2 87,8 60	(8 45 6 84)	(14 613)	4 884 519
Amortissements cumulés :					
Installations techniques, machines, outils, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 535 986)	(205 152)	131 684	188 005	(2 421 450)
Droit d'utilisation	(699 275)	(581 804)	465 321	18 269	(797 489)
	(3 235 261)	(786 956)	597 004	206 274	(3 218 939)
Immobilisations corporelles, nettes	2 221 693	(544 115)	(203 660)	191 661	1 665 581

	31/12/2021	Inscriptions	Retraits	Transfert	31/12/2022
Coût :					
Installations techniques, machines, outils, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 866 244	290 033	(225 202)	(7 474)	2 923 602
Droit d'utilisation	1 949 316	1 280 087	(696 050)	-	2 533 354
	4 815 560	1 570 120	(921 252)	(7 474)	5 456 954
Amortissements cumulés :					
Installations techniques, machines, outils, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 499 412)	(160 776)	131 939	(7 736)	(2 535 986)
Droit d'utilisation	(731 433)	(582 291)	614 449	-	(699 275)
	(3 230 845)	(743 067)	746 387	(7 736)	(3 235 261)
Immobilisations corporelles, nettes	1 584 715	827 053	(174 864)	(15 210)	2 221 695

Le montant de l'actif du droit d'utilisation au 31 décembre 2023 s'élève à 2 039 193 euros (2 533 354 euros en 2022) avec une charge d'amortissement de 581 804 euros (582 291 euros en 2022). Le solde enregistré se rapporte aux contrats de location de bureaux contractés par le Groupe et qui doivent être capitalisés en vertu de la norme IFRS 16 (voir note 8).

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation n'ont pas conduit à des dépréciations dans le groupe.

La valeur brute des actifs entièrement amortis en cours d'utilisation est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Installations techniques, machines, outils, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 317 748	1 830 175
	2 317 748	1 830 175

Toutes les immobilisations corporelles du groupe sont affectées aux opérations et sont dûment assurées et ne font l'objet d'aucune charge.

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles situées hors du territoire espagnol s'élève à 209 863 euros au 31 décembre 2023 (88 403 euros au 31 décembre 2022).

Aux 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a pas d'engagements d'achat fermes pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Le Groupe a pour politique de souscrire des polices d'assurance pour couvrir les risques éventuels auxquels sont soumises ses différentes immobilisations corporelles. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les actifs du Groupe sont assurés par le biais d'une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe considèrent que cette police couvre suffisamment les risques liés aux immobilisations corporelles.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les soldes et les variations au cours de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022 des valeurs brutes, des amortissements cumulés et des corrections d'évaluation sont les suivants :

	31/12/2021	Inscriptions	Retraits	Transferts	31/12/2022	Inscriptions	Retraits	Transferts	31/12/2023
Coût :									
Propriété industrielle	398 880	89 804	(102 566)	-	386 118	14 529	(143 062)	16 349	273 934
Applications informatiques	4 314 269	79 452	(1 454 344)	4 570	2 943 947	1 367 262	(41 667)	13 851	4 283 394
Immobilisations en cours de construction	551 520	1 234 078	(551 520)	-	1 234 078	976 132	(1 234 078)	-	976 132
Fonds de commerce	1 032 090	-	-	-	1 032 090	2 981	-	2 438	1 037 509
Actifs développés en interne	-	-	-	-	-	595 134	-	-	595 134
	6 296 759	1 403 334	(2 108 430)	4 570	5 596 233	2 956 038	(1 418 807)	32 638	7 166 103
Amortissements cumulés :									
Propriété industrielle	(300 460)	(93 303)	102 566	-	(291 197)	(33 727)	143 062	(10 040)	(191 902)
Applications informatiques	(3 328 079)	(360 474)	1 385 498	(7 055)	(2 310 111)	(1 352 120)	727 992	(22 078)	(2 956 317)
Amortissement Immobilisations en cours de construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	(248 275)	(47 005)	-	-	(295 280)	(47 005)	-	-	(342 285)
	(3 876 814)	(500 782)	1 488 064	(7 055)	(2 896 587)	(1 432 852)	871 054	(32 118)	(3 490 503)
Dépréciation :									
Fonds de commerce	(280 820)	(59 288)	-	5 547	(334 561)	(56 140)	-	(8 744)	(399 446)
Dépréciation Logiciels informatiques	(9 315)	-	-	-	(9 315)	-	9 315	-	-
	(290 135)	(59 288)	-	5 547	(343 876)	(56 140)	9 315	(8 744)	(399 446)
Immobilisations incorporelles, nettes	2 129 810	843 264	(620 366)	3 061	2 355 770	1 467 046	(538 438)	(8 224)	3 276 154

En ce qui concerne les ajouts aux immobilisations incorporelles, en 2023, il y a des ajouts de 2 956 milliers d'euros, dont la plupart se rapportent au logiciel informatique pour le développement d'une immobilisation en cours, ainsi qu'au droit d'utiliser des marques.

En ce qui concerne la réduction des effectifs, elle est principalement due à l'élimination des bases de données obsolètes dans les bilans.

La valeur comptable nette des actifs incorporels situés en dehors du territoire espagnol s'élève à 289 754 euros au 31 décembre 2023 (119 211 au 31 décembre 2022).

La valeur brute des actifs entièrement amortis en cours d'utilisation est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Propriété industrielle	47 273	46 648
Applications informatiques	2 025 344	1 688 225
	2 072 617	1 734 874

NOTE 8 BAUX

La charge aux résultats pour les années 2023 et 2022 pour les contrats de location s'élève à 803 320 euros et 535 869 euros, respectivement (voir note 17 d).

Ces engagements de paiements futurs minimaux relatifs à des contrats de location non résiliables ont été comptabilisés par le Groupe sur la base de l'adoption de la norme IFRS 16, comme détaillé dans la note 2 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers correspondent à des bureaux en Espagne et aux États-Unis et, dans une moindre mesure, à des loyers de bureaux en Italie et au Mexique.

Au 31 décembre 2023, la répartition des contrats de location enregistrés sous IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement 2023	Amortissement cumulé 2023	Passifs financiers	Charges d'intérêts	Frais de location
Rebold Italia SRL	199 875	31 749	(31 749)	(168 127)	6 624	(38 372)
Digilant Inc	258 438	106 354	(205 371)	(54 534)	-	-
ISPD Network SA (Madrid 2)	93 394	28 138	(28 138)	(65 256)	2 862	(31 000)
Digilant Chili	188 023	71 355	(188 023)	-	1 054	-
ISPD Network SA (Madrid 1)	301 486	136 617	(136 617)	(164 869)	8 394	(145 012)
Antevenio Mexique	189 432	36 173	(36 173)	(153 259)	3 987	(40 160)
ISPD Network SA (Barcelone)	808 546	171 418	(171 418)	(637 128)	26 032	(197 450)
	2 039 194	581 804	(797 489)	(1 243 172)	48 953	(451 995)

La classification par échéance de la dette associée à ces actifs est la suivante :

Passifs financiers	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Rebold Italia SRL	33 483	34 822	36 215	37 664	25 942	168 126
Digilant Inc	54 534	-	-	-	-	54 534
ISPD Network SA (Madrid 2)	33 434	31 822				65 256
Digilant Chili	-	-	-	-	-	-
ISPD Network SA (Madrid 1)	140 852	24 018	-	-	-	164 870
Antevenio Mexique	63 969	66 528	22 762	-	-	153 259
ISPD Network SA (Barcelone)	177 723	184 832	192 226	82 346	-	637 128
	503 995	342 022	251 203	120 010	25 942	1 243 172

Ces échéances sont incluses dans les échéances décrites dans la note 10.2 sous Autres dettes à long terme.

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS A LONG TERME ET A COURT TERME

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, aucun actif financier n'étant enregistré à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou des autres éléments du résultat global, comme c'était le cas l'année précédente.

Les détails des actifs financiers à long terme sont les suivants :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	184 936	103 788	184 936	103 788
Total	184 936	103 788	184 936	103 788

Les actifs financiers à court terme se détaillent comme suit :

	Court terme		Total	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et actifs liquides de trésorerie (Note 9.1)	11 720 904	18 964 822	11 720 904	18 964 822
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	47 837 388	35 096 707	47 837 388	35 096 707
Total	59 558 292	54 061 529	59 558 292	54 061 529

La valeur comptable des prêts et créances est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste représente la partie entièrement liquide des capitaux propres du groupe et se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, ainsi que des dépôts bancaires à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Ces soldes ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur disponibilité et ne sont pas soumis à un risque de changement de valeur.

La répartition de ces actifs est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants	11 718 899	18 861 918
Caisse	2 005	102 904
Total	11 720 904	18 964 822

La trésorerie des entreprises étrangères au 31 décembre 2023 s'élève à 11 501 220 euros (18 337 684 euros au 31 décembre 2022).

9.2) Prêts et créances

La ventilation de cette rubrique est la suivante, en euros :

	31/12/2023		31/12/2022	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour opérations commerciales				
Clients tiers		46 578 968		35 009 755
Total Clients pour des opérations commerciales		46 578 968		35 009 755
Clients sociétés du groupe		226 611		36 312
Autres actifs courants société du groupe		878 531		-
Total Montants avec les sociétés du groupe		1 105 142		36 312
Crédits pour opérations non commerciales				
Garanties et dépôts	184 936		103 740	
Autres actifs		153 279	48	50 640
Total crédits pour opérations non commerciales	184 936	153 279	103 788	50 640
Total	184 936	47 837 388	103 788	35 096 707

Le détail de l'épigraphie de clients est le suivant :

Description	31/12/2023	31/12/2022
Clients pour les ventes et prestation de services		
Soldes commerciaux	45 343 169	32 977 089
Rappels accordés en attente	(1 181 891)	(902 022)
Soldes commerciaux em attente	2 417 690	2 934 688
Total	46 578 968	35 009 755

La quasi-totalité des soldes détenus auprès des clients dans le cadre de transactions commerciales sont des soldes de contrats avec des clients.

Les variations des pertes de valeur liées au risque de crédit par catégorie d'actifs financiers sont les suivantes :

Dépréciations	31/12/2021	Provision pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Application	31/12/2022	Provision pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et différences de change	Application	31/12/2023
Créances commerciales										
Clients	(3 109 585)	(212 686)	151 378	47 441	(3 123 452)	(601 458)	183 470	305 358	(27 419)	(3 263 502)
Total	(3 109 585)	(212 686)	151 378	47 441	(3 123 452)	(601 458)	183 470	305 358	(27 419)	(3 263 502)

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections sous la rubrique "Dépréciation des actifs circulants" dans le compte de résultat consolidé. Au cours de l'exercice 2023, une dépréciation de 601 458 EUR a été comptabilisée pour des transactions commerciales, ce qui correspond à la politique de risque de l'entreprise.

9.3) Classement par échéance

L'échéance de la plupart des différents actifs financiers à long terme est inférieure à cinq ans.

NOTE 10. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME ET À COURT TERME

Les détails des passifs financiers à long terme au coût amorti, classés par catégorie, sont les suivants :

	Autres		Total	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Débets et postes à payer (Note 10.1)	13 723 457	16 980 090	13 723 457	16 980 090
Total	13 723 457	16 980 090	13 723 457	16 980 090

Les détails des passifs financiers à court terme au coût amorti, classés par catégorie, sont les suivants :

	Dettes à court terme envers les établissements de crédit		Autres		Total	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Débets et postes à payer (Note 10.1)	5 911 005	3 282 616	51 926 332	45 586 780	57 837 336	48 869 396
Total	5 911 005	3 282 616	51 924 370	45 586 780	57 835 374	48 869 396

Le montant des passifs financiers comptabilisés au coût amorti correspond à leur juste valeur.

10.1) Débits et dettes

Les détails au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sont présentés ci-dessous :

	Solde au 31/12/2023		Solde au 31/12/2022	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour les opérations commerciales :				
Fournisseurs		32 762 326		25 699 563
Sociétés du groupe des fournisseurs		2 613 460		2 098 328
Fournisseurs d'immobilisations	9 314	40 149		
Créditeurs		9 168 530		12 492 927
Total des balances commerciales	9 314	44 584 465		40 290 819
Pour les opérations non commerciales :				
Dettes envers les établissements de crédit (2)	3 511 156	5 911 005	5 666 137	3 282 616
Autres dettes (1)	2 166 358	2 981 875	2 953 755	1 188 610
Dispositions	309 778		258 456	
Emprunts et autres dettes	5 987 292	8 892 880	8 878 348	4 471 226
Dettes envers les sociétés du groupe (notes 16 et 25)	7 726 852	1 043 921	8 101 742	669 924
Personnel (salaires impayés)		3 021 739		3 291 510
Total des soldes pour les opérations non commerciales	7 726 852	4 065 660	8 101 742	3 961 434
Avances à la clientèle		294 331		145 917
Autres passifs courants		294 331		145 917
Total des débits et des dettes	13 723 457	57 837 336	16 980 090	48 869 396

(1) La rubrique "Autres dettes" fait référence aux dettes à long terme avec le Centro de Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) et à l'impact de IFRS 16. Voir note 15. Elle reflète également un montant de 2 347 279 euros à court terme ainsi que 85.998 euros à long terme qui correspondent aux passifs financiers générés par les regroupements d'entreprises détaillés dans la note 25.

(2) Le montant inclus dans les emprunts bancaires se rapporte principalement aux contrats de location-financement, aux prêts et facilités de crédit de l'OIC et à d'autres sources de financement à court terme.

Les charges financières associées aux passifs enregistrés au 31 décembre 2023 s'élèvent à 840 078 euros (640 007 euros en 2022).

10.2) Classement des échéances

La répartition par échéance des différents passifs financiers à long terme à échéance fixe ou déterminable au 31 décembre 2023 est la suivante :

	2025	2026	2027	2028	À partir de 2029	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers les établissements de crédit	1 482 343	824 900	1 170 782	33 130		3 511 156
Autres dettes	815 018	548 201	313 068	180 742	309 328	2 166 358
Total	2 297 362	1 373 101	1 483 851	213 872	309 328	5 677 514

La répartition par échéance des différents passifs financiers à long terme (emprunts bancaires et autres dettes), à échéance fixe ou déterminable, à la fin de l'année 2022 est la suivante :

	2024	2025	2026	2027	À partir de 2028	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers les établissements de crédit	2 354 938	1 282 510	826 078	842 206	360 404	5 666 137
Autres dettes	886 856	639 690	414 864	601 204	411 141	2 953 755
Total	3 241 794	1 922 201	1 240 943	1 443 410	771 545	8 619 892

NOTE 11. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du groupe sont exposées à différents types de risques financiers, principalement le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

Risque de taux d'intérêt

L'entreprise est financée par des prêts CDTI, dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très bas, par des financements internes dont les taux d'intérêt sont fixes, par des financements avec des prêts ICOS, dont la plupart ont des taux d'intérêt fixes et ne sont donc pas soumis à la volatilité à la hausse du marché, et par des polices courantes dont l'utilisation est limitée au court terme, et donc peu exposée à la variabilité de l'Euribor.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des monnaies autres que l'euro est recherché dans la même monnaie que celle dans laquelle l'actif est libellé. C'est notamment le cas lors de l'acquisition de sociétés dont les actifs sont libellés dans des monnaies autres que l'euro.

Le risque de change provient essentiellement des ventes en devises, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Les gains/pertes de change nets se traduisent par un gain de change net de 164 336 euros au 31 décembre 2023 et un gain de change net de 715 099 euros au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, et notamment du marché bancaire, au cours des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit, bien que le groupe ait été en mesure de faire face à la crise. a pu a pu recourir à l'aide gouvernementale 2020 (prêts ICO) décrite dans la note 2 pour réduire le risque de liquidité compte tenu de la situation.

Le groupe accorde une attention permanente à l'évolution des différents facteurs qui peuvent contribuer à résoudre les crises de liquidité et, en particulier, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

En particulier, nous pouvons résumer les points qui font l'objet de la plus grande attention :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 31 décembre 2022, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 11. 720.904 euros (18.964.822 euros au 31 décembre 2022).

À la fin de l'année 2023 et dans le but de financer des projets d'investissement dans le groupe ISPD, des options de financement ont été fermées avec Cofides, qui deviendront effectives au cours de l'année 2024. En Amérique latine, les emprunts ont été augmentés pour couvrir d'éventuels besoins de liquidités en Colombie.

Endettement : le groupe maintient les niveaux d'endettement des années précédentes avec un niveau d'effet de levier qui permet la durabilité de l'activité à moyen et long terme.

Le fonds de roulement est négatif au 31 décembre 2023 à hauteur de 207 539 (5 439 832 euros au 31 décembre 2022).

Le groupe utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à revoir ses besoins de trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. Le Groupe revoit ses DSO et DPO afin d'optimiser ses besoins immédiats de trésorerie. Le Groupe prend en considération les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de préparation de ces états financiers consolidés, comme décrit dans la note 10.

Risque de crédit

Le groupe n'a pas de concentration significative de risque de crédit, l'exposition étant répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales et autres créances, et les investissements, qui représentent l'exposition maximale du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le groupe surveille en permanence la qualité de crédit des clients par le biais d'une mesure de la cote de crédit. Dans la mesure du possible, les notations de crédit et/ou les rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du groupe est de ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les conditions de crédit varient de 30 à 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui prend en compte la notation de crédit. Le risque de crédit permanent est géré par un examen régulier de l'analyse de l'ancienneté, ainsi que des limites de crédit par client.

Les débiteurs commerciaux se composent d'un grand nombre de clients dans divers secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale du groupe au risque de crédit est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé (voir note 9) à la date du bilan, moins les dépréciations cumulées sur ces actifs à la date du bilan. Les pertes de valeur sur les actifs financiers et les actifs contractuels comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice sont décrites dans la note correspondante.

Concurrence en matière de risques

Le groupe ISPD Network se trouve sur un marché en constante évolution avec des taux de croissance élevés. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa réputation établies, pour maintenir sa position de leader.

Le groupe a également élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres sociétés, telles que Rebold. Cela lui a permis de diversifier son offre et

d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le groupe est convaincu qu'il continuera à occuper une position de leader sur le marché.

Le groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'expansion de ses services et sa qualité pour maintenir sa position de leader en dépit de la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Dépendance à l'égard du risque Clients et fournisseurs

Le risque de dépendance à l'égard des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux ne représente un poids significatif dans le chiffre d'affaires ou ne fait l'objet de contrats à très long terme.

Les clients comprennent des agences médias qui, à leur tour, travaillent avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance à l'égard des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible puisque les services fournis par ces sociétés sont offerts par d'autres acteurs concurrents et qu'ils pourraient offrir les mêmes services à ISPD Network.

Aux États-Unis, le risque potentiel lié aux fournisseurs a été atténué par l'arrêt de la collaboration avec notre principal fournisseur de DSP, Media Math. Au lieu de cela, nous avons exploré diverses alternatives pour ce service.

Personnes clés en matière de risques

L'un des principaux atouts du ISPD Network Group est d'avoir su réunir une équipe de personnes clés et de managers aux postes stratégiques du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des activités de traitement de données personnelles dans le cadre normal de ses activités, à la fois en tant que responsable du Traitement et en tant que sous-traitants.

Le groupe ISPD Network est profondément conscient de l'importance des réglementations concernant les données personnelles, la vie privée et les communications commerciales, et consacre des ressources et des efforts considérables pour parvenir à un scénario de conformité maximale.

Le cadre réglementaire affectant les activités de l'entreprise et son fonctionnement est constitué des règlements suivants :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
- Loi organique 3/2018 du 5 décembre sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques et décret législatif du 30 juin 2003, n.196, mis à jour en tant que "Codice in materia di protezione dei dati personali" en Italie.
- Loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et le commerce électronique.
- Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de protection des données (CEPD).
- Loi 34/1988 du 11 novembre 1988 sur la publicité générale.
- Dispositions réglementaires spécifiques et réglementations applicables à la publicité (telles que la circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières relative à la publicité pour les crypto-actifs présentés comme un objet d'investissement ou la circulaire 1/2023 relative à la protection des données personnelles et privacy à l'égard des communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels non sollicités de la part de l'AEPD, entre autres).
- La législation applicable aux États-Unis (comme le California Consumer Privacy Act - CCPA -) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures pour se conformer aux réglementations actuelles et applicables, en tenant compte également des réglementations dont l'approbation est imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (PMS) et à son contrôle et à sa gestion continue par l'équipe juridique et de protection privacy.

Le groupe ISPD Network dispose d'un DPD interne dûment nommé pour ses sociétés européennes, qui exerce son activité dans le cadre du règlement, en prodiguant des conseils en rapport avec le règlement et en menant et gérant des activités de mise en conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui affecte l'activité de marketing numérique et maintient donc un conseil externe avec le cabinet d'avocats Deloyers pour promouvoir la conformité réglementaire, développer des projets tels que la protection privacy dès la conception ou les évaluations de l'impact sur la vie privée, aider à la gestion des droits des personnes concernées et collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, dans le cadre des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également du soutien de conseillers externes en matière de protection privacy, en plus du soutien de l'équipe juridique et de protection privacy du groupe ISPD.

Le système de gestion de la protection privacy est structuré par un organisme de réglementation, une équipe consolidée, des systèmes de rapports réguliers sur les risques et l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la protection privacy réputée, OneTrust.

NOTE 12. FONDS PROPRES

La répartition des capitaux propres consolidés est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social souscrit de la société mère :	819 099	819 099
Réserves :	10 687 826	7 629 763
De la société mère	46 282	46 282
Sociétés consolidées par intégration globale et sociétés mises en équivalence	10 641 543	7 583 480
Contributions des partenaires		-
(Actions propres)	(665 000)	(665 000)
Résultats négatifs d'exercices antérieurs	(5 845 579)	(5 655 635)
Résultat de l'exercice attribuable à la société mère	2 852 801	4 418 761
Écarts de conversion	26 555	379 699
Partenaires externes	(112 314)	(685 367)
	7 763 389	6 241 320

12.1) Le capital social

Jusqu'au 4 septembre 2020, le capital social de la Société mère était représenté par 4 207 495 actions de 0,055 euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, le capital social de la Société mère a été augmenté au moyen d'apports non monétaires d'un montant de 587 607 euros consistant en toutes les actions en lesquelles le capital social de Rebold Communication, S.L.U. est divisé, à réaliser par son propriétaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 actions nouvelles, représentées par des inscriptions comptables d'une valeur nominale de 0,055 euros, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euros par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros.

Par conséquent, le décaissement total s'est élevé à 14.372.000 euros.

Le capital social aux 31 décembre 2023 et 2022 est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 EUR chacune.

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions au même prix a été effectué pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total détenu en actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros (570 000 euros au 31 décembre 2021), ce montant restant inchangé en 2023.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social aux 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivants :

	Nombre d'actions	Participation (en %)
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75%
Flee float	308 512	2,07%
Actions propres	175 000	1,18%
Total	14 891 262	100,00%

12.2) **Réserves de la société mère**

La réserve légale fait l'objet de restrictions quant à son utilisation, qui sont déterminées par diverses dispositions légales. En vertu de la loi allemande sur les entreprises, les entreprises qui réalisent des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de prélever 10 % de leurs bénéfices jusqu'à ce que le fonds de réserve soit égal à un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est utilisée pour compenser les pertes ou pour augmenter le capital dans la mesure où la partie dépasse 10 % du capital augmenté, ainsi que pour la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre 2023 et 2022, la réserve légale n'est pas entièrement financée.

12.3) **Prime d'émission**

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde des primes d'émission pour l'augmentation de capital et n'établit aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

12.4) **Réserves volontaires**

Il s'agit de réserves non affectées générées par la société mère en raison des bénéfices non distribués des années précédentes.

12.5) Distribution de dividendes

Aucun dividende n'a été distribué à des sociétés hors périmètre de consolidation en 2023 et 2022.

12.6) Gestion du capital

L'objectif du groupe en termes de gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale afin de réduire le coût du capital, tout en assurant la capacité de continuer à gérer ses opérations en mettant l'accent sur la croissance et la création de valeur. L'objectif du groupe n'est pas formalisé et aucun paramètre n'a été fixé par le conseil d'administration.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont les suivantes :

- Flux de trésorerie générés par le groupe.
- Les liquidités disponibles à la fin de l'année.
- Existence d'un fonds de roulement positif.

La structure du capital est contrôlée par le biais du ratio d'endettement, calculé comme la dette financière nette sur les capitaux propres. Le groupe a des prêts et d'autres produits auprès d'institutions financières pour un montant de 9,4 millions d'euros.

12.7) Actions propres

Le 23 décembre 2021, la Société mère du Groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 €, pour un montant total de 570 000 €. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué au même prix, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total détenu en actions propres aux 31 décembre 2023 et 2022 . 665.000 euros , le montant restant inchangé en 2023.

NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION

L'évolution du solde de cette rubrique du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Solde initial	379 699	784 267
Variation nette de la période	(353 144)	(404 568)
Solde de clôture	2 6 555	379 699

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés domiciliées à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Plus précisément, ces monnaies sont principalement le peso argentin, le dollar américain, le peso colombien et le peso mexicain.

NOTE 14. TRANSACTIONS AVEC DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES.

Plan d'options d'achat d'actions Digilant Inc

Dans la société du groupe Digilant Inc., des options sur actions ont été attribuées à certains employés dans le cadre d'un plan d'options sur actions de 2014. Le plan a été créé pour inciter les employés clés à stimuler la croissance de l'entreprise. Le plan autorisait l'émission d'options pour acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'options attribuées et le prix d'exercice ont été déterminés dans les accords conclus avec chaque bénéficiaire. En juin 2023, la société a réglé le plan en récupérant les options des quelques bénéficiaires restants à une juste valeur convenue et acceptée par les bénéficiaires.

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution
En circulation au 31 décembre				
2022 Attribué	106 408	1,14 €	2,50 €	0,66 €
Annulé ou expiré	106 408			

Le plan a été annulé au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. En conséquence, la société a payé 262 eur pour régler les options acquises.

NOTE 15. REVENUS DIFFÉRÉS

Mamvo Perfomance, S.L. "TrueTarget".

En 2014, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à la société Mamvo Perfomance, S.L. au titre de la collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé " Nouveau système de publicité numérique personnalisée utilisant des techniques d'apprentissage automatique et des algorithmes avancés de traitement des données ", pour un montant total de 563 148 euros, en distinguant une tranche de 99 379 euros non remboursable et une autre tranche de 463 769 euros remboursable sous la forme d'un prêt à taux d'intérêt bonifié.

Mamvo Perfomance, S.L. "Datalake".

Le 27 novembre 2018, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi à la société Mamvo Perfomance, S.L. d'une aide à la collaboration pour le développement du projet de recherche et développement intitulé " Evaluator and dynamic recommender of marketing campaigns ", pour un montant total de 445 176 euros, en distinguant

une tranche de 133 553 euros non remboursable et une autre tranche de 331 623 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié. Le 22 janvier 2022, a reçu 181 396 euros, ce qui correspondait au dernier versement à effectuer par le CDTI.

Au cours de l'exercice 2023, un montant de 17.432 euros (4.674 euros au 31 décembre 2022) inscrit au compte de résultat consolidé, correspondant à la tranche non remboursable de l'aide accordée à la société Mamvo Performance, S.L. en raison d'une partie des dépenses engagées, a été imputé au compte de résultat de l'exercice.

Rebold Communication, S.L.U. "Lune".

Au cours de l'année 2020, le Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi à l'entreprise Rebold Communication, S.L.U. d'une aide au titre de la collaboration au développement du projet de Recherche et Développement dénommé " Lune ", (basé sur un projet d'application de la technologie dans la mise en page des nouvelles pour faciliter un meilleur traitement de celles-ci) pour un montant total de 347.374 euros. Le montant total de la subvention s'élève à 377.374 euros, en distinguant une tranche de 69.475 euros non remboursable et une autre tranche de 277.899 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié. Le premier versement reçu le 13/07/2020 était de 121.750 euros (35%), dont 24.350 euros ont été imputés en tant que subvention et 97.400 euros en tant que prêt. Les deuxième et troisième versements ont été reçus le 04/04/2022 pour un montant total de 225.624 euros (65%), dont 45.125 euros ont été imputés comme subvention et 180.499 euros comme prêt.

Rebold Communication, S.L.U. "Profiling Tool".

La filiale Rebold Comunicación, S.L.U., a obtenu du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) un prêt à taux 0% comme collaboration au développement du projet de Recherche et Développement intitulé "Sistema de explotación del conocimiento mediante la combinación de múltiples puntos de contacto que las marcas tienen con los consumidores desde los distintos canales". pour un montant total de 714.341 euros, en distinguant une tranche de 142.868 euros non remboursable et une autre tranche de 571.473 euros remboursable sous forme de prêt à taux bonifié.

Rebold Communication, S.L.U. "Living Communities".

Au cours de l'année 2016, le Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (CDTI) a approuvé ou accordé à Rebold Communication, S.L.U. une aide au titre de la collaboration au développement du projet de Recherche et Développement intitulé " Living Communities ", (basé sur l'identification et l'analyse en temps réel des communautés et des influenceurs sur Internet et les médias traditionnels) pour un montant total de 298 970 euros, en distinguant une tranche non remboursable de 52 760 euros et une autre tranche de 246 210 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié. 298 970 euros, avec une tranche non remboursable de 52 760 euros et une autre tranche de 246 210 euros remboursable sous forme de prêt à taux bonifié.

Mamvo Performance S.L. Projet de plateforme Oliva

Au cours de l'année 2022, la société a soumis au Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) une demande de subvention pour collaborer au développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant l'intégration des modules de valeur actuels disponibles dans MAMVO tout en développant d'autres modules nécessaires à la construction de la plateforme prototype avec l'extraction d'intelligence à partir des données. Cette solution permettra de répondre aux besoins du marché de manière rapide et flexible, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail artisanal, ainsi que d'aborder des questions qui ne sont pas encore résolues en raison de la complexité de l'extraction d'informations.

Le montant total de l'aide accordée est de 832 498 euros, ce qui correspond à 69,53% du budget du projet, avec une tranche de 183 150 euros non remboursable et une autre tranche de 649 349 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt de 3,337% par an. Le paiement a été reçu le 28/06/2023 pour un montant total de 250 000 euros, dont 55 000 euros ont été imputés en tant que subvention et 195 000 euros en tant que prêt.

ISPD Network S.A. Projet Luciérnaga

En complément du projet Oliva présenté à Mamvo, ISPD Network SA, pour 698 500 euros, a développé une plateforme de données de diffusion pour optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias sur une plateforme à 360 degrés.

ISPD Network S.A. Projet d'outils pour l'avenir

Au cours de l'année 2023, les services de Tagsonomy S.L. (DIVE) ont été contractés pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet "Future Tools". Il s'agit d'un projet clé en main composé de quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le P&L de ses clients actuels et futurs. Ce produit donnera un avantage concurrentiel clair aux dirigeants du groupe lors des actions commerciales. La dépense finale en 2023 pour ce projet est de 400 000 euros.

B2 Marketplace Ecommerce Consulting Group. "Positionnement des logiciels

B2MarketPlace a créé un logiciel de concurrence intelligente auto-développé qui, grâce à des mécanismes d'intelligence artificielle basés sur des techniques d'apprentissage automatique, permet au système d'apprendre à créer des processus d'enchères et de positionnement d'articles plus efficaces. Pour ce faire, il synchronise automatiquement les données de la place de marché en question et une couche d'algorithmes qui interprète les informations et optimise l'investissement et les ressources du vendeur.

Ce projet a entraîné des dépenses en 2022 de 562 946 euros, dont 403 256 euros ont été investis dans le personnel, 98 000 euros dans les collaborateurs externes, 61 668 euros dans les frais généraux et l'audit du projet.

Ce projet a été soumis à l'appel à propositions Red.es, et le projet a reçu une subvention de 179 900 euros en août 2022, dont 60 000 euros (120 000 euros en 2022) ont été imputés à l'exercice 2023 en fonction du degré d'avancement du projet.

NOTE 16. POSITION FISCALE

Le détail des soldes avec les administrations publiques est le suivant :

	31/12/2023	À encaisser	A payer
Taxe sur la valeur ajoutée		3 979 773	(6 214 792)
Remboursements de la taxe		53 990	
Actifs de différences temporaires déductibles (**)		4 430 982	
Reports prospectifs de pertes de crédit pour l'année (**)		1 463 883	
Passifs correspondant à des impôts différés (**)			(81 964)
Retenues d'impôt sur le revenu			(484 302)
Autres dettes envers les administrations publiques		4 143 023	(5 973)
Impôt sur le revenu des sociétés			(1 210 681)
Organismes de la Sécurité Sociale			(594 170)
		14 071 651	(8 591 882)

	31/12/2022	À encaisser	A payer
Taxe sur la valeur ajoutée		1 329 549	(2 242 610)
Remboursements de la taxe		2 635 720	
Actifs pour les différences temporaires déductibles (**)		5 066 882	
Reports prospectifs de pertes à compenser pour l'année (**)			
Passifs correspondant à des impôts différés (**)			(64 308)
Retenues d'impôt sur le revenu			(529 108)
Autres dettes envers les administrations publiques		516 457	(5 973)
Impôt sur le revenu des sociétés			(30 169)
Organisme de sécurité sociale			(427 773)
		9 548 608	(3 299 940)

(**) Montants enregistrés dans les actifs non courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. ("ISP").

La charge d'impôt sur le revenu du groupe consolidé est obtenue en additionnant la charge d'impôt de chacune des sociétés. Le revenu imposable est calculé sur la base du bénéfice de l'exercice, corrigé des différences temporaires, des différences permanentes et des pertes fiscales des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe opère. Les principaux taux sont les suivants :

Taux d'imposition	2023	2022
Espagne	25,00%	25,00%
Italie (*)	27,90%	30,45%
France	25,00%	25,00%
Mexique	30,00%	30,00%
Colombie	31,00%	31,00%
Chili	27,00%	10,00%
ÉTATS-UNIS (**)	2,09%	2,09%
Argentine	25,00%	30,00%
Pérou	29,50%	29,50%

(*) Moyenne des impôts dus en Italie

(**) Il n'y a pas de taux unique. Il s'agit de sommes d'impôts fédéraux

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le revenu et du bénéfice comptable avant impôt se présente comme suit :

2023	Compte de profits et pertes		Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		TOTAL
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	
Résultat de l'exercice	-	2 867 184	-	-	2 867 184
Taxes et autres		574 793			574 793
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	
Impôt sur le revenu des sociétés	857 142	-	-	-	857 142
Différences permanentes	1 039 376	(154 636)	-	-	884 740
Différences temporaires	-	-	-	-	-
Provenant de l'exercice	4 319 178	(398 042)	-	-	3 921 136
Découlant des années précédentes	-	(3 624 533)	-	-	(3 624 533)
Base d'imposition (revenu imposable)					5 480 462
Reports de pertes fiscales années précédentes					(1 005 268)
Autres ajustements					(700 817)
Conversion des devises					168 780
Base fiscale ajustée (résultat fiscal)					3 943 157
Montant total (indiquer le % de la base imposable, par exemple 30% de la base imposable)					283.107
Déduction des dividendes					
Déduction pour double imposition					
Déduction environnementale					
Déduction pour les programmes de recherche et de développement et les investissements					
Déduction pour formation					-
Déduction pour les dons					-
Déduction pour les entreprises exportatrices					
Autres déductions					
Quota de liquide					283 107
Retenues et acomptes					(231 214)
Liquide à verser/retourner					51 893

2022	Compte de profits et pertes		Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		TOTAL
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	
Résultat de l'exercice	4 367 469		-		4 367 469
Impôt sur le revenu des sociétés	1 335 680	(328 288)	-	-	1 007 392
Différences permanentes	1 222 936	(1 085 838)	-	-	137 099
Différences temporaires					-
Provenant de l'exercice	2 169 281	-	-	-	2 169 281
Découlant des années précédentes	-	(2 252 785)	-	-	(2 252 785)
Base d'imposition (revenu imposable)					5 428 456
Quota complet					318 672
Déduction des dividendes					-
Déduction pour double imposition					-
Déduction environnementale					-
Déduction pour les programmes de recherche et de développement et les investissements					-
Déduction pour formation					-
Déduction pour les dons					-
Déduction pour les entreprises exportatrices					-
Autres déductions					-
Quota de liquide					318 672
Retenues et acomptes					(11 094)
Liquide à verser/retourner					307 578

La ventilation de la charge d'impôt sur le revenu des sociétés, en distinguant l'impôt courant et l'impôt différé, est la suivante :

	2 023	2 022
Impôts courants :	(844 372)	(945 371)
Impôts différés :	(12 770)	(62 021)
Total des charges fiscales :	(857 142)	(1 007 392)

Conformément à la législation en vigueur, les pertes fiscales peuvent être compensées par des bénéfices imposables obtenus selon la législation de chaque pays.

Au 31 décembre 2023, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants à imputer sur les résultats futurs :

2023	Montant des crédits d'impôt			
	<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD NetworkSLU	346 132	69 869	-	-
Mamvo Performance SLU	206 213	7 797	127 248	-
MMSM SLU	91 244	7 991	191 568	-
Rebold Marketing SLU	288 953	12 254	318 091	-
Rebold Comunication SLU	470 620	373 039	714 194	-
B2Marketplace	-	7 197	4 411	-
Rebold Italia SRL	74 325	71 206	-	-
Rocket PPC	-	-	-	-
Digilant inc	-	151 109	-	-
Happyfication	-	-	-	-
Antevenio Mexique	-	865 227	-	-
Accès au Mexique	-	-	-	-
Digilant Pérou	-	311 990	-	-
Dglnt SA de CV	295 762	504 538	-	-
Filipides Services	-	-	-	-
Services Digilant	-	-	-	-
Blue Digital	54 405	67 886	-	-
Médias bleus	-	564	-	-
Digilant Chili	8 807	(3 271)	-	-
Accès Colombie	-	111 395	-	-
	1 836 461	2 558 792	1 355 511	

2022	Montant des crédits d'impôt			
	<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD Network SLU		346 132	69 870	-
Mamvo Performance SLU		206 213	7 797	127 248
MMSM SLU		91 244	7 991	216 949
Rebold Marketing SLU		288 953	12 254	318 091
Rebold Communication SLU		470 620	419 434	-
B2Marketplace SL		-	4 411	-
Rebold Italia SRL		74 325	71 206	-
Antevenio Mexico co		-	803 506	-
Accès Mé xico		-	-	-
Digilant Pérou		-	225 022	-
DgInt SA de CV		-	1 077 552	-
Filipides		-	-	-
Services Digilant		-	-	-
Blue Digital		113 619	26 059	-
Médias bleus		944	-	-
Digilant Chili		9 374	-	-
Accès C olombie		-	9 640	-
		1 601 434	2 734 742	662 288

Le délai de prescription des crédits d'impôt n'est pas limité dans le temps.

Impôts différés

Les changements dans les actifs d'impôts différés en 2023 et 2022 sont les suivants :

	31/12/2022	Charge / crédit au revenu	31/12/2023
Crédits fiscaux	2 250 118	(414 429)	1 835 689
Différences temporaires à l'actif	2 816 764	404 370	3 221 134
Droits pour les déductions	-	838 042	838 042
Différences temporaires passifs	(64 308)	(17 656)	(81 964)
Total des actifs d'impôts différés	5 002 575	810 327	5 812 901

	31/12/2021	Charge / crédit au revenu	31/12/2022
Crédits fiscaux	3 950 816	(1 700 698)	2 250 118
Différences temporaires à l'actif	1 964 241	852 523	2 816 764
Différences temporaires passifs	(64 232)	(76)	(64 308)
Total des actifs d'impôts différés	5 850 826	(848 250)	5 002 575

Comme indiqué dans les principes comptables, le groupe ne comptabilise les actifs d'impôts différés dans l'état consolidé de la situation financière que s'ils sont recouvrables dans un délai raisonnable, compte tenu également des limites légales fixées pour leur application. Plus précisément, les exigences du cadre d'information financière applicable pour la comptabilisation d'un crédit d'impôt sont les suivantes :

-Il est probable que le groupe réalisera suffisamment de bénéfices imposables futurs pour pouvoir appliquer ces crédits d'impôt.

-La réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants n' est pas considérée comme probable lorsque

- son recouvrement futur est attendu dans plus de dix ans à compter de la date de clôture, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
- Il est peu probable que les conditions requises par les règles fiscales pour leur recouvrement soient remplies au moment où ils sont considérés comme recouvrables.

Afin de vérifier la recouvrabilité des pertes fiscales reportées, le groupe prépare un plan d'entreprise pour chacune des sociétés ayant des pertes fiscales reportées, sur lequel les ajustements nécessaires sont effectués pour déterminer les bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales reportées peuvent être imputées. En outre, le groupe prend en compte les limitations de compensation des bases fiscales établies par les juridictions respectives. Le groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées à l'avenir. En préparant les projections des plans d'affaires, le groupe prend en compte les circonstances financières et macroéconomiques appropriées à l'environnement opérationnel de l'entité. Des paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc. sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts indépendants, des données historiques et des objectifs de la direction. Une estimation a été faite pour les crédits d'impôt de chaque juridiction séparément, et en ajustant les paramètres du calcul aux réglementations fiscales de chaque juridiction applicables à chacun d'entre eux.

Les actifs d'impôts différés ont été comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière car les administrateurs considèrent que, sur la base de la meilleure estimation des résultats futurs des sociétés du groupe, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs seront récupérés.

Autres informations

Selon la législation en vigueur, les impôts ne peuvent être considérés comme définitivement réglés que lorsque les déclarations déposées ont été contrôlées par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans s'est écoulé. Au 31 décembre 2023, les sociétés espagnoles du groupe sont ouvertes à l'inspection pour les années 2019 et suivantes en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et pour les années 2020 et suivantes en ce qui concerne les autres impôts qui leur sont applicables. Les sociétés domiciliées à l'étranger sont ouvertes à l'inspection pour les années non prescrites, conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que les déclarations fiscales relatives aux impôts susmentionnés ont été dûment réglées et que, par conséquent, même en cas de divergences dans l'interprétation de la législation en vigueur concernant le traitement fiscal des transactions, les passifs qui en résulteraient, s'ils se présentaient, n'auraient pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés ci-joints.

NOTE 17. RECETTES ET DÉPENSES**a) Montant net du chiffre d'affaires**

La répartition du chiffre d'affaires net par activité est la suivante :

Par le client	2023	2022
Publicité en ligne	124 538 303	93 206 389
Services technologiques	15 488 234	12 674 346
Total montant net du chiffre d'affaires	140 026 537	105 880 735

b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation.

c) Dépenses de personnel

La ventilation de cette rubrique dans le compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Soldes et salaires	(28 314 792)	(30 053 031)
Inedmnités	(1 024 041)	(316 628)
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	(4 513 652)	(4 044 764)
Autres coûts sociaux	(2 032 923)	(2 075 178)
Total des frais de personnel	(35 885 408)	(36 489 601)

d) Services extérieurs

La ventilation de cette rubrique dans le compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Baux et redevances (note 8)	(803 320)	(535 869)
Réparations et entretien	(29 689)	(49 061)
Services professionnels indépendants	(5 306 343)	(3 778 347)
Transport	(771 605)	(709 321)
Primes d'assurance	(186 655)	(81 971)
Services bancaires et similaires	(185 011)	(101 554)
Publicité et relations publiques	(807 805)	(914 132)
Provisions	(264 090)	(321 483)
Autres services	(1 990 076)	(1 141 900)
	(10 344 593)	(7 633 638)

e) Recettes financiers

La ventilation de ce poste dans le compte de résultat consolidé est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur les effets et assimilés	64 682	37 388
Intérêts financiers du groupe	14 531	
	79 213	37 388

En 2023, des intérêts de 64 682 euros et de 37 388 euros ont été perçus en 2022, principalement de l'entreprise Dglnt SA de CV et d'Antevenio Mexico sur des investissements à court terme.

f) Frais financières

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultat consolidé est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Dépenses pour dettes et assimilés	(840 078)	(640 007)
Frais financières du groupe	(390 280)	(157 320)
	(1 230 358)	(797 327)

g) Dépréciation d'actifs

	31/12/2023	31/12/2022
Correction de valeur pour dépréciation des crédits commerciales	(628 877)	(165 245)
Autres pertes d'exploitation courantes	(77 140)	(249 365)
Reprise de la dépréciation	183 470	177 348
	(522 547)	(237 262)

NOTE 18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

L'évolution des provisions se présente comme suit :

	31/12/2022	Dotation	Application/réversion	31/12/2023
Provisions pour autres passifs	258 456	116 699	(65 377)	309 778
	258 456	116 699	(65 377)	309 778

	31/12/2021	Dotation	Application/réversion	31/12/2022
Provisions pour autres passifs	289 050	(65 668)	35 074	258 456
	289 050	(65 668)	35 074	258 456

Cette rubrique comprend principalement des provisions pour les avantages sociaux découlant de Digilant Inc et Rebold Italia S.R.L. conformément à la législation du travail en vigueur aux États-Unis et Italia, s'élevant à 309 778 euros (258 456 euros au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, le Groupe ISPD Network détient un montant total de garanties s'élevant à 643 748 euros (366 253 euros au 31 décembre 2022).

NOTE 19. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Différentes initiatives visant à réduire la consommation de ressources naturelles sont mises en place depuis plusieurs années dans les bureaux du groupe : points de collecte sélective des déchets, fontaines à eau pour éliminer les bouteilles en plastique et vaisselle réutilisable. Le remplacement progressif des luminaires par des ampoules à économie d'énergie et des ampoules fluorescentes a également été lancé en 2020.

En Espagne, nous avons un fournisseur d'électricité verte, une politique de voyage qui décourage les déplacements en avion pour les voyages d'affaires qui peuvent être effectués en moins de 3 heures en train et un parking à vélos au bureau de Barcelone.

Depuis le début de l'année 2024, le groupe a contracté l'outil DCycle, qui lui permet de gérer la durabilité environnementale. Sa fonctionnalité permet de mesurer, de réduire et de communiquer l'impact environnemental, en promouvant des stratégies avec une approche durable.

NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les administrateurs de la Société mère considèrent qu'il n'y a pas d'autres événements postérieurs significatifs à la date de préparation de ces états financiers consolidés.

NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

21.1) Soldes et transactions avec les administrateurs et les cadres supérieurs

Les montants accumulés par les membres du conseil d'administration ou de la direction générale, tous postes confondus, sont les suivants :

	Haute direction	
	31/12/2023	31/12/2022
Soldes et salaires	1 342 556	2 648 271
Total	1 342 556	2 648 271

Aux 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a pas d'engagements pour des compléments de pension, de garanties ou de sûretés accordées en faveur du Conseil de direction, ni de crédits ou d'avances accordés à ce dernier.

Autres informations concernant le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont pas trouvés dans une situation de conflit d'intérêts conformément aux dispositions de l'article 229.

Toutefois, l'administrateur Fernando Rodés a notifié, aux fins de l'article 229 de la LSC, qu'il détient des participations importantes dans ISPD Network, S.A. et Tagsonomy, S.L., et qu'au cours de l'exercice 2023, les relations contractuelles suivantes ont été établies entre les deux sociétés aux conditions du marché et dans l'intérêt de la société et qu'au cours de l'exercice 2023, les relations contractuelles suivantes sont nées entre les deux sociétés aux conditions du marché et dans l'intérêt de la Société : (a) Contrat de prestation de services en date du 19 décembre 2023 par lequel Tagsonomy, S.L. fournit des services d'intelligence artificielle relatifs à divers projets pour un montant total de 400 000 euros (et en février 2024, un contrat-cadre a été signé pour soutenir la contractualisation de nouveaux projets) ; (b) Ligne de crédit d'un montant maximum de 750 000 euros accordée par ISPD Network, S.A. pour un montant total de 400 000 euros (et en février 2024, un contrat-cadre a été signé pour soutenir la contractualisation de nouveaux projets) ; (c) Ligne de crédit d'un montant maximum de 750 000 euros accordée par ISPD Network, S.A. pour un montant total de 400 000 euros. (c) ISPD Network, S.A. a également fourni à Tagsonomy, S.L. un certain nombre de services d'appui à la gestion et de gestion de projets, pour un montant total de 750 000 euros accordé par ISPD Network, S.A. à Tagsonomy, S.L. le 20 septembre 2023 (novation

le 15 décembre 2023) ; et (d) ISPD Network, S.A. a également fourni à Tagsonomy, S.L. un certain nombre de services d'appui à la gestion et de gestion de projets. La société a fourni à Tagsonomy, S.L., divers services de gestion et de soutien administratif, y compris un soutien financier, informatique, en matière de ressources humaines, de marketing et juridique, ainsi que l'utilisation d'un espace de bureau et tous les services connexes (électricité, wifi, climatisation, fournitures de bureau, nettoyage, sécurité, accès aux parties communes, etc.), d'une valeur d'environ 195 000 euros. Ces services se poursuivent en 2024.

NOTE 22. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le groupe, par catégorie, est le suivant :

	31/12/2023				31/12/2022		
	Hommes	Femmes	Autre	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	26,1	11,6		37,7	25,2	9,9	35,1
Administration	21,5	36,1	1	58,6	16,0	31,9	47,9
Commercial	31,2	71,6	1	103,8	25,6	55,9	81,5
Production		180,1		308,1	126,3	171,5	297,8
Marketing		8,8		10,8	2,0	9,3	11,4
Techniciens	28,5	6,5		35	31,5	6,0	37,5
	237,3	314,7		55 4	226,7	284,5	511,2

Le nombre de personnes employées par le Groupe à la fin des différentes périodes, ventilé par catégorie, est le suivant :

	31/12/2023	31/12/2022
Direction		
Administration		
Commercial	109	87
Production	324	
Marketing		
Techniciens		
	577	524

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'année avec un handicap de trente-trois pour cent ou plus, par catégorie, est le suivant :

	31/12/2023	31/12/2022
Direction	1	1
Administration	1	
Commercial		
Production + techniciens	1	1
Marketing		

Le nombre de membres du conseil d'administration, de cadres supérieurs et de personnes employées à la fin des périodes, réparti par catégorie professionnelle, de la société mère est le suivant :

	31/12/2023			31/12/2022		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	2,0	1,0	3,0	7,0	1,0	8,0
Administration	3,0	3,0	6,0	2,0	2,0	4,0
Commercial	2,0	0,0	2,0	1,0	0,0	1,0
Production	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
Marketing	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
Techniciens	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	7,0	4,0	11,0	12,0	3,0	15,0

Le conseil d'administration de la société mère est composé de 5 hommes et 1 femme.

Les honoraires à payer pour l'audit de l'ensemble consolidé en 2023 et 2022 s'élèvent à un total de 239 576 et 244 000 euros, respectivement. 239 576 et 244 000 euros, respectivement.

Aux fins des dispositions de la deuxième disposition additionnelle de la loi 31/2014 du 3 décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut espagnol de comptabilité et d'audit, un détail du délai moyen de paiement aux fournisseurs, du ratio des transactions payées, du ratio des transactions en attente de paiement, du total des paiements effectués et du total des paiements en attente est inclus ci-dessous :

	2023	2022
	Jours	Jours
Délai moyen de paiement des fournisseurs	50,08	43,26
Ratio des transactions payées	41,82	42,77
Ratio des transactions en cours	56,65	53,41
	Montant (euros)	Montant (euros)
Montant des paiements effectués	12.920.126,38	12.224.561,11
Montant des paiements en suspens	2.566.970,25	1.819.630,01

	2023	2022
Volume des factures payées dans le délai légal	11 419 322,20	9 607 165,77
Nombre de factures payées dans le délai légal	8 337	5 710
Pourcentage du volume de factures payées dans le délai légal par rapport au volume total de factures payées (%)	92%	78%
Pourcentage du nombre de factures payées dans le délai légal par rapport au nombre total de factures payées (%)	91%	77%

Le délai légal de paiement de deux mois est respecté puisque nous validons les factures et que nous nous adaptons au jour de paiement de l'entreprise pour ce calcul du pourcentage et du volume des factures dans le délai légal sur le volume total des factures payées.

NOTE 23. INFORMATION SECTORIELLE

La répartition des produits nets des activités ordinaires du groupe par catégorie d'activité et par marché géographique est la suivante :

Par des clients (31/12/2023)		Total
Publicité en ligne		124 538 303
Services technologiques		15 488 234
Chiffre d'affaires net total		140 026 537
Par les clients (31/12/2022)		Total
Publicité en ligne		93 206 389
Services technologiques		12 674 346
Chiffre d'affaires net total		105 880 735

Les critères d'agrégation utilisés pour établir la segmentation présentée dans les tableaux précédents sont établis sur la base des types d'activités exercées par les entreprises du groupe :

- Publicité en ligne : il s'agit de la principale activité gérée par le groupe et qui couvre les activités publicitaires fournies aux clients de l'entreprise.
- Services technologiques : cette activité fait référence au service de notre plateforme d'envoi d'e-mails et de SMS, de notre plateforme de conseil en médias et en consommation et de notre plateforme de conseil en commerce électronique.

Les indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer les segments sont la capacité de chaque segment à générer de la valeur et les caractéristiques techniques que chaque segment possède en soi.

Distribution ventes et du coût des ventes par territoire

Distribution/vente	Montant consolidé 31/12/2023	Montant consolidé 31/12/2022
Espagne	16 245 303	17 244 981
Europe, Amérique latine et États-Unis	123 781 234	88 635 754
Total des ventes de distribution	140 026 537	105 880 735

Coût de la distribution des ventes	Montant consolidé 31/12/2023	Montant consolidé 31/12/2022
Espagne	(10 904 867)	(7 429 534)
Europe, Amérique latine et États-Unis	(77 429 414)	(49 014 351)
Coût total de la distribution des ventes	(88 334 281)	(56 443 885)

Compte de résultat consolidé par catégorie d'activité

	31/12/2023				31/12/2022		
	Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total		Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total
Chiffre d'affaires net	124 538 303	15 488 234	140 026 537		93 206 389	12 674 346	105 880 735
Autres produits d'exploitation	488 860	1 140 673	1 629 533		203 168	535 582	738 750
Marchés publics	(80 384 196)	(7 950 085)	(88 334 281)		(51 502 588)	(4 941 297)	(56 443 885)
Autres dépenses de fonctionnement	(9 027 269)	(1 848 959)	(10 876 228)		(6 662 399)	(1 174 010)	(7 836 409)
Amortissement	(1 268 849)	(223 915)	(1 492 764)		(1 044 833)	(199 016)	(1 243 849)
Frais de personnel	(30 502 597)	(5 382 811)	(35 885 408)		(31 142 766)	(5 346 835)	(36 489 601)
Autres résultats	218 540	-	218 540		1 043 372	-	1 043 372
	-	-	-				
Résultat d'exploitation	4 148 106	1 137 822	5 285 928		4 100 344	1 548 770	5 649 113
	-	-	-				
Rapport financier	(986 809)	-	(986 809)		(44 840)		(44 840)
	-	-	-				
Bénéfice avant impôt	3 161 297	1 137 822	4 299 119		4 055 504	1 548 770	5 604 273
	-	-	-				
Impôt sur le revenu des sociétés	(719 999)	(137 143)	(857 142)		(834 027)	(173 365)	(1 007 392)
Autres taxes	(574 793)	-	(574 793)		(229 412)		(229 412)
Résultat de l'exercice	1 866 505	1 000 679	2 867 184		2 992 064	1 375 405	4 367 469

	31/12/2023			31/12/2022		
	Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total	Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total
ACTIF	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Immobilisations corporelles	1 449 055	216 525	1 665 581	1 925 747	295 948	2 221 695
Ecart de consolidation totale ou proportionnelle	9 356 687	1 398 126	10 754 813	7 140 307	1 055 177	8 195 485
Fonds de commerce sur la consolidation par la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	257 328	38 451	295 779	348 666	53 583	402 249
Immobilisations incorporelles	1 743 692	260 552	2 004 243	623 607	95 836	719 443
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours de construction	849 235	126 897	976 132	1 069 689	164 389	1 234 078
Actifs financiers non courants	160 894	24 042	184 936	89 962	13 826	103 788
Actifs financiers non courants groupe société	-	-	-	-	-	-
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	5 128 533	766 332	5 894 865	4 399 736	667 147	5 066 882
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	-
Actifs non courants	18 945 424	2 830 925	21 776 349	15 597 714	2 345 905	17 943 619
Stocks	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	40 523 702	6 055 266	46 578 968	30 346 170	4 663 585	35 009 755
Clients sociétés du groupe	197 152	29 459	226 611	31 475	4 837	36 312
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	133 352	19 926	153 279	43 894	6 745	50 640
Autres actifs courants société du groupe	764 322	114 209	878 531	-	-	-
Personnel à rémunérer	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques à incriminer	7 066 832	1 055 963	8 122 796	1 586 062	259 944	1 846 006
Actifs d'impôts courants	46 972	7 019	53 990	2 284 604	351 115	2 635 720
Dépenses payées d'avance	315 837	47 194	363 031	500 728	76 952	577 680
Trésorerie et moyens liquides	10 197 187	1 523 718	11 720 904	16 438 552	2 526 269	18 964 822
Actif circulant	59 245 356	8 852 754	68 098 110	51 231 486	7 889 448	59 120 934
Total des actifs	78 190 779	11 683 680	89 874 459	66 829 200	10 235 354	77 064 553

*Etat des lieux segmenté sous la répartition des ventes par catégorie d'activité

	31/12/2023			31/12/2022		
	Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total	Publicité en ligne	Fourniture de services technologiques	Total
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Le capital social	712 616	106 483	819 099	709 988	109 111	819 099
Actions propres	(578 550)	(86 450)	(665 000)	(576 416)	(88 584)	(665 000)
Réserve légale	40 266	6 017	46 282	40 117	6 165	46 282
Réserves des sociétés consolidées par intégration globale	9 258 143	1 383 401	10 641 543	6 599 701	983 779	7 583 480
Résultats négatifs des années précédentes	(5 085 654)	(759 925)	(5 845 579)	(4 902 258)	(753 377)	(5 655 635)
Bénéfice de l'exercice attribuable à la société mère	2 481 937	370 864	2 852 801	3 827 252	591 509	4 418 761
Partenaires externes	(97 713)	(14 601)	(112 314)	(594 071)	(91 296)	(685 367)
Différences de conversion	23 103	3 452	26 555	329 120	50 579	379 699
Capitaux propres attribuables à la société mère	6 851 861	1 023 841	7 875 703	6 027 504	899 183	6 926 687
Capitaux propres attribuables aux intérêts minoritaires	(97 713)	(14 601)	(112 314)	(594 071)	(91 296)	(685 367)
Valeur nette	6 754 148	1 009 241	7 763 389	5 433 434	807 886	6 241 320
				-	-	-
Emprunts bancaires à long terme	3 054 706	456 450	3 511 156	4 911 361	754 776	5 666 137
Dettes à long terme envers les sociétés du groupe	6 722 361	1 004 491	7 726 852	7 022 524	1 079 218	8 101 742
Autres dettes à long terme	1 884 731	281 626	2 166 358	2 560 291	393 464	2 953 755
Fournisseurs d'immobilisations	8 103	1 211	9 314			
Dispositions	269 507	40 271	309 778	224 027	34 429	258 456
Passifs d'impôts différés	71 309	10 655	81 964	55 741	8 566	64 308
Passifs non courants	12 010 716	1 794 705	13 805 421	14 773 944	2 270 453	17 044 397
				-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit à court terme	5 142 574	768 431	5 911 005	2 845 344	437 272	3 282 616
Autres dettes à court terme	2 594 231	387 644	2 981 875	1 043 296	145 314	1 188 610
Dettes à court terme envers les sociétés du groupe	908 211	135 710	1 043 921	580 685	89 239	669 924
Dettes commerciales et autres dettes	36 479 845	5 451 011	41 930 857	33 104 939	5 087 552	38 192 490
Fournisseurs Sociétés du groupe	2 273 710	339 750	2 613 460	1 818 814	279 514	2 098 328
Fournisseurs d'immobilisations	34 929	5 219	40 149			
Personnel à rémunérer	2 628 913	392 826	3 021 739	2 853 054	438 456	3 291 510
Administrations publiques à payer	6 350 336	948 901	7 299 237	2 778 470	426 994	3 205 463
Passifs d'impôts courants	1 053 292	157 388	1 210 681	26 151	4 019	30 169
Revenu attendu	1 703 804	254 591	1 958 395	1 450 843	222 965	1 673 808
Autres passifs courants	256 068	38 263	294 331	126 480	19 437	145 917
Passif à court terme	59 425 915	8 879 734	68 305 649	46 628 075	7 150 761	53 778 836
				-	-	-
Total des capitaux propres et des passifs	78 190 779	11 683 680	89 874 459	66 835 453	10 229 100	77 064 553

Distribution des actifs non courant par territoire

Distribution des actifs non courants	Montant consolidé 31/12/2023	Montant consolidé 31/12/2022
Espagne	2 526 402	2 922 509
Europe, Amérique latine et États-Unis	19 249 947	15 021 110
Total des actifs non courants	21 776 349	17 943 619

NOTE 24. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées en 2023 se font avec les entreprises suivantes.

Entreprise/Groupe	Lien
Groupe ISP Digital	Entreprise dominante
Groupe ISP	Entreprise associée
Tagsonomy S.L	Entreprise associée
Shape Communication, S.L	Entreprise associée

Le détail des soldes des parties liées au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est le suivant :

PARTIE LIÉE (31 décembre 2023)	SOLDE DÉBITEUR	BALANCE DE CRÉDIT
Autres dettes		
ISP pour l'impôt sur le revenu des sociétés		307 074
ISP		99.728
ISP Digital		492.120
TAGSONOMY S.L.	878 531	
Prêt à court terme de l'ISP		145 000
Total des autres dettes	878 531	1 043 921
Soldes des activités commerciales (clients/fournisseurs)		
ISP Digital		1.551.039
ISP	14 036	581.613
TAGSONOMY S.L.	209 241	480 807
Communication sur la forme	3 335	
Total de l'activité commerciale	226 612	2 613 460
Soldes des prêts		
ISP Digital		4.453.154
ISP		3.273.698
Total des prêts		7 726 852

PARTIE LIÉE (31 décembre 2022)	SOLDE DÉBITEUR	BALANCE DE CRÉDIT
Autres dettes		
ISP pour l'impôt sur le revenu des sociétés	105.362	386.314
ISP		27.141
ISP Digital		216.832
TAGSONOMY S.L.		
Prêt à court terme de l'ISP		145.000
Total des autres dettes	105.362	775.287
Soldes des activités commerciales (clients/fournisseurs)		
ISP Digital	25.717	1.634.388
ISP	7.260	463.941
TAGSONOMY S.L.		
Communication sur la forme	3.335	
Total de l'activité commerciale	36.312	2.098.329
Soldes des prêts		
ISP Digital		4.828.044
ISP		3.273.698
Total des prêts		8.101.742

Détails des transactions entre parties liées effectuées en 2023 et 2022 ;

2023	TAGSONOMY S.L.(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de marchandises			
Prestation de services	205 836	5 600	
Réception des services	(485 912)	(43 703)	
Produits financiers	14 531		
Charges financières		(162 254)	(228 025)
Total	(265 545)	(200 357)	(228 025)

2022	Communication sur la forme(*)	PSI(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de marchandises			
Prestation de services	2 756	9 648	
Réception des services		(50 000)	
Produits financiers			
Charges financières		(65 780)	(91 540)
Total	2 756	(106 132)	(91 540)

Les transactions ont été effectuées à des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 25. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

B2 MARKETPLACE ECOMMERCE GROUP S.L. :

Le 7 octobre 2019, la Société mère a acquis 51 % des actions de B2MarketPlace, S.L. pour un prix de 254 240 euros, en payant ce montant intégralement à la contrepartie le 7 octobre 2019. Cette société est consolidée par intégration globale à partir de cette date.

Le 4 juillet 2021, Antevenio SA a acquis 10 % supplémentaires du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. au prix de 153 224 euros, obtenant ainsi 61 % des actions de la société.

L'entreprise détenue B2MarketPlace, S.L., est domiciliée au 13C Apolonio Morales Street. L'activité principale de l'entreprise est l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont octroyés des options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la société pour les 3, 9% restants du capital social de la société, exerçables dans la même période et pour le même montant. Les options susmentionnées sont basées sur un prix variable en fonction de certains paramètres liés aux résultats de la société en 2020, 2021 et 2022. Le prix de vente est soumis à la réalisation de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Sur la base des normes internationales d'information financière et de l'existence d'options croisées d'achat et de vente pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation ne donnant pas le contrôle, en application des dispositions de l'IAS 32 *Instruments financiers : présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie à une autre entité est un passif financier.

Conformément à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant une période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter

les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Cette réévaluation a été achevée en 2020. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2022 en tant que passif financier était la meilleure estimation, à cette date, du montant que s'attendait à devoir payer. La juste valeur de ce passif financier, d'un montant total de 393 681 euros r, est comptabilisée sous la rubrique "Autres passifs courants".

Le 30 juin 2023 a procédé à à option d'achat des 39% restants du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. en payant pour ce pourcentage le montant de 356 760 euros, qui s'est concrétisé au cours du mois de juillet 2023. Suite à l'exercice de cette option sur le capital social de la société, ISPD Network détient 100% des actions de cette société.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le Fonds de commerce à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Juste valeur de la contrepartie donnée	
Liquidités versées à la date d'acquisition	254 240
Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	1 993 489
Contrepartie conditionnelle	27 817
Contrepartie totale livrée au 31 décembre 2019	2 275 546
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	4 170
Immobilisations incorporelles	92
Immobilisations corporelles	4 479
Créances commerciales et autres créances	43 357
Argent liquide	-
Dettes envers les établissements de crédit	(69 173)
Autres dettes	-
Dettes commerciales et autres dettes	(36 473)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(53 547)
Valeur brute du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Ajustement du Fonds de commerce (Note 5)	(517 986)
Valeur nette du Fonds de commerce (Note 5)	1 811 125

Contrepartie payée en espèces	254 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie achetés	
Sortie nette de trésorerie lors de l'acquisition	254 240

Le Fonds de commerce généré a été alloué à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et est attribué à la main d'œuvre et aux synergies dérivées de l'activité de la société acquise qui peuvent être offertes au Groupe ISPD Network, en complétant avec une nouvelle ligne d'activité l'offre déjà existante dans le groupe, puisque la société acquise peut être utilisée pour étendre les différentes lignes d'activité du Groupe.

La société a considéré que la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris correspondait aux valeurs comptables à la date d'acquisition. Comme le montre le tableau ci-dessus, la quasi-totalité des actifs et passifs acquis sont des actifs et passifs courants.

La répartition de la juste valeur des clients pour les services rendus à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut du contrat	Correction de la dépréciation	Juste valeur
Clients	43 053	-	43 053

A la fin de l'année 2022, le Groupe a procédé à un ajustement de son passif financier de 1 002 719 € après avoir calculé le montant auquel l'option de vente détenue par les actionnaires minoritaires sera exercée.

HAPPYFICATION :

Le 15 septembre 2021, la société mère a acquis la société technologique américaine Happyfication. Cette société, basée à New York, aide les spécialistes du marketing à mieux comprendre les décisions de leurs clients dans l'environnement de marché actuel, grâce à l'utilisation de l'intelligence des données et du marketing cognitif. Pour ce faire, Happyfication relie les canaux on et off d'une manière qui facilite la transparence opérationnelle grâce à une plateforme unique de connexion, d'activation et de mesure.

L'acquisition de Happyfication permettra également au groupe d'offrir aux marques de nouveaux moyens de planifier et d'exécuter des expériences en ligne et hors ligne pour établir un lien avec les clients.

Cet achat permettra aux entreprises du groupe de renforcer leur capacité d'analyse, de localisation des audiences omnicanales et de compréhension de leur comportement. Grâce à son intégration dans les solutions du secteur du marketing, Happyfication peut offrir des avantages différentiels tels que :

- Planification et exécution des médias conçues pour un avenir sans cookies tiers.

- Ciblage avancé de l'audience qui va au-delà des données relatives à l'appareil pour inclure les données de recherche et les données contextuelles.
- Rapports interactifs permettant aux utilisateurs de consulter des rapports hebdomadaires sur l'efficacité des campagnes et les modèles d'attribution.

Conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Cette réévaluation a été achevée en 2022. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ce passif financier étant un montant total de 93 156 euros (147 695 euros en 2022.). Pour plus d'informations, voir la note 10.

Actifs nets identifiables acquis	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(198 159)
	Euros
Juste valeur de la contrepartie donnée	
Contrepartie donnée (actions de la société mère)	1 559 748
Contrepartie totale livrée à la date du regroupement d'entreprises	1 559 748
Fonds de commerce	1 757 952

ROCKET PPC :

Le 10 octobre 2023, Rebold Italia a enregistré l'acquisition de 51 % des actions avec droit de vote de Rocket PPC pour un prix de 840 245 euros, qui s'est matérialisé le 1er septembre 2023. En octobre 2023, il a payé 450 000 euros, laissant 90 245 en attente d'échéance en avril 2024 et 300 000 en juin 2024. Cette société a été consolidée par intégration globale à partir du 1er septembre, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société.

L'acquisition de Rocket PPC , société italienne de publicité numérique et d'analyse web basée à Milan, renforce la présence de l'entreprise sur le marché italien, avec un large portefeuille de clients, une gamme de solutions efficaces et une équipe expérimentée. Cette opération consolide une équipe dans des domaines tels que la publicité dans les médias, l'édition, l'analyse web, le contenu et les marchés. Son expérience dans la gestion des médias est très complémentaire de celle du groupe et lui permettra d'accélérer le développement des activités d'échange de médias numériques au niveau international.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont octroyés des options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la société pour les 49% restants du capital social de la société. Les options décrites ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés à la performance de la société au cours des exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est soumis à la réalisation de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Conformément à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, et la juste valeur de ce passif financier s'élève à 1 847 430 euros, comptabilisé sous "Autres passifs non courants" (voir note 10).

Actifs nets identifiables acquis

Immobilisations incorporelles	26 311
Immobilisations corporelles	4 777
Créances commerciales et autres créances	361 616
Argent liquide	197 324
Dettes commerciales et autres dettes	(446 974)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(143 054)

Euros

Juste valeur de la contrepartie donnée

Contrepartie donnée (actions de la société mère)	2 702 382
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement des entreprises	2 702 382
Fonds de commerce	2 559 328

NOTE 26. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de la juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des données d'évaluation significatives, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente :

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de négociation	-	-	10 754 813	10 754 813
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	10 754 813	10 754 813
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 25)	-	-	2 036 585	2 036 585
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	2 036 585	2 036 585

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de négociation	-	-	8 195 485	8 195 485
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	8 195 485	8 195 485
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 25)	-	-	633 820	633 820
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	633 820	633 820

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux au cours de l'exercice clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Le groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3. Les techniques d'évaluation sont sélectionnées en fonction des caractéristiques de chaque instrument, l'objectif global étant de maximiser l'utilisation des informations du marché.

Pour les instruments classés dans les niveaux 2 et 3, la technique d'évaluation de la valeur actuelle est utilisée. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, compte tenu de leur performance historique et attendue, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, et en actualisant les flux sur la base des hypothèses et estimations indiquées dans les notes correspondantes des états financiers (voir informations détaillées dans la note 5) ; le groupe a effectué une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans ces estimations et aucun impact significatif n'a été identifié.

RAPPORT DE GESTION

ISPD NETWORK, S.A.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE 2023

Messieurs les Actionnaires

Exercice 2023

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS D'ISPD NETWORK, S.A. ET DE SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Chiffre d'affaires et bénéfice du groupe consolidé pour l'année 2023

Le détail des filiales incluses dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2023	Pourcentage de participation 31/12/2022
Mamvo Performance, S.L.U.	100%	100%
Marketing Manager Marketing Services, S.L.U.	100%	100%
Rebold Italia S.R.L.	100%	100%
Rebold Marketing, S.L.	100%	100%
Antevenio France S.R.L.	100%	100%
Antevenio Argentina S.R.L.	100%	100%
Antevenio Mexico S.A de C.V.	100%	100%
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	100%	100%
Antevenio Media S.L.U.	100%	0%
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L.	100%	100%
Rebold Communication, S.L.U.	100%	100%
Happyfication, Inc.(1)	100%	100%
Acceso Content in Context, S.A. de C.V.	100%	100%
Acceso Colombia, S.A.S	100%	100%
Digilant Colombia, S.A.S.	100%	100%
Digilant INC	100%	100%
Digilant Peru, S.A.C.	100%	100%
Dglnt S.A. de C.V.	100%	100%
Filipides S.A. de C.V.	100%	100%
Digilant Services S.A de C.V.	100%	100%
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	65%	65%
Digilant Chile, S.p.a.	100%	100%
Blue Media, S.p.A. (2)	100%	100%
Rebold Panama, S.A.	100%	100%
Rocket PPC SRL	100%	0%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. Les comptes consolidés du groupe ISPD Network sont présentés conformément aux normes IFRS.

Pour l'exercice 2023, le chiffre d'affaires net consolidé s'élève à 140 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires net en termes pro forma s'est élevé à 166,2 millions d'euros,

La composition de ces ventes pro forma est la suivante :

Chiffres en millions d'euros	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires consolidé *	140,6	106,4	+32%
Chiffre d'affaires net **	140,0	105,9	+32%
Chiffre d'affaires net pro forma	166,2	142,2	+17%
<i>Chiffre d'affaires pro forma par domaine d'activité</i>			
Édition	5,7	7,5	-24%
Services de technologie et de marketing	15,5	14,9	+4%
Commerce des médias numériques	162,1	138,5	+17%

* Hors ventes intra-groupe : 16,5 millions d'euros (18,3 millions d'euros en 2022)

** Recettes totales moins les remises publicitaires

Comme expliqué dans la note 3.4 du présent rapport de gestion, le chiffre d'affaires pro forma est calculé avec la réintégration des ventes d'espaces publicitaires au Mexique, facturées directement aux clients par les Éditeurs à partir du second semestre 2021 en raison de l'application de la nouvelle réglementation sur la transparence publicitaire, qui en octobre 2023 a été annulée et la situation antérieure à celle-ci a été rétablie. ISPD au Mexique a recommencé à facturer directement les clients pour leurs investissements à partir de cette date.

En résumé, les ventes de notre société sur place ont diminué de 26,1 millions d'euros, car elles sont basées sur le concept des ventes gérées, de sorte que le chiffre d'affaires diminue, mais en même temps les coûts directs diminuent du même montant et la marge brute reste inchangée.

Dans la comparaison pro forma, afin de disposer d'informations comparables, la méthode comptable précédente a été maintenue.

Les revenus nets en termes pro forma se sont élevés à 166,2 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 17% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est bien supérieure à l'augmentation de 10 % estimée en 2023 pour le marché mondial de la publicité numérique.

Les résultats reflètent une forte présence dans les régions les plus dynamiques d'aujourd'hui, en particulier les États-Unis et l'Amérique latine. Par marché (pro forma), les États-Unis représentent 42 % des revenus (43 % en 2022), l'Amérique latine 45 % (41 % en 2022) et l'Europe 13 % (16 % en 2022).

2022). Le groupe est présent dans 4 des 6 pays les plus performants au monde dans ce domaine : l'Argentine, le Chili, la Colombie et le Mexique.

Prévisions

La majeure partie des investissements dans les nouveaux systèmes technologiques - outils d'automatisation, outils de cybersécurité et systèmes de planification stratégique basés sur l'IA - a été réalisée au cours du premier semestre 2023. Une fois mis en œuvre, le groupe s'attend à ce que les bénéfices soient maintenus, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires. D'ici 2024, l'objectif est de poursuivre le rythme de croissance et de surperformer le marché au niveau mondial, grâce à une offre adaptée aux nouveaux besoins des marques et à une présence pertinente dans les géographies les plus dynamiques.

2. Mention sur la déclaration d'informations non financières (IFN)

Le groupe ISPD Network, S.A. et ses filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du Code de commerce, est exempté de la présentation de la Déclaration d'informations non financières, étant donné que les informations relatives à ce groupe sont incluses dans la Déclaration d'informations non financières de Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. et ses filiales, qui fait partie du rapport de gestion.

3. Chiffre d'affaires des entreprises détenues par le groupe pour l'exercice 2023

En euros :

Chiffre d'affaires net	
ISPD NETWORK, S.A.	260 137
Mamvo Performance S.L.U.	12 927
Responsable marketing	1 297 557
Rebold Marketing SLU	5 458 468
Antevenio Media	0
Rocket PPC	637 391
B2M	2 352 608
Happyfication	898 943
Antevenio Publicité	427 176
Rebold Italie	4 375 427
Antevenio France	0
Antevenio Argentine	9 561
Antevenio Mexique	4 287 040
Rebold Communication SLU	8 438 400
Accès au Mexique	0
Accès Colombie	6 853 805
Digilant Colombie	0
Digilant INC	69 522 189
Digilant Pérou	1 063 877
Dglnt SA de CV	33 850 904
Filipides Services	0
Services Digilant	0
Blue Digital	6 494 139
Digilant Chili	52 810
Médias bleus	359 061
Accès au Panama	0
Rebold Panama	144 629

Le chiffre d'affaires ne tient pas compte des éliminations de consolidation

4. Faits marquants de l'exercice 2023

4.1 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

B2 MARKETPLACE ECOMMERCE GROUP S.L. :

Le 7 octobre 2019, la Société mère a acquis 51 % des actions de B2MarketPlace, S.L. pour un prix de 254 240 euros, en payant ce montant intégralement à la contrepartie le 7 octobre 2019. Cette société est consolidée par intégration globale à partir de cette date.

Le 4 juillet 2021, Antevenio SA a acquis 10 % supplémentaires du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. au prix de 153 224 euros, obtenant ainsi 61 % des actions de la société.

L'entreprise détenue B2MarketPlace, S.L., est domiciliée au 13C Apolonio Morales Street. L'activité principale de l'entreprise est l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont octroyés des options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la société pour les 3 9 % restants du capital social de la société, exerçables dans la même période et pour le même montant. Les options décrites ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés aux performances de la société en 2020, 2021 et 2022. Le prix de vente est soumis à la réalisation de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Sur la base des normes internationales d'information financière et de l'existence d'options croisées d'achat et de vente pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation ne donnant pas le contrôle, en application des dispositions de l'*IAS 32 Instruments financiers : présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie à une autre entité est un passif financier.

Conformément à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Cette réévaluation a été achevée en 2020. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2022 en tant que passif financier était la meilleure estimation, à cette date, du montant que l'on s'attendait à payer. La juste valeur de ce passif financier est un montant total de 393 681 euros comptabilisé sous la rubrique "Autres passifs courants".

Le 30 juin 2023 une option d'achat des 39% restants du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. a été exercée, en payant pour ce pourcentage le montant de 356 760 euros, qui s'est matérialisé en juillet 2023. Suite à l'exercice de cette option sur le capital social de la société, ISPD Network détient 100% des actions de cette société.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le Fonds de commerce à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Juste valeur de la contrepartie donnée	
Liquidités versées à la date d'acquisition	254 240
Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	1 993 489
Contrepartie conditionnelle	27 817
Contrepartie totale livrée au 31 décembre 2019	2 275 546
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	4 170
Immobilisations incorporelles	92
Immobilisations corporelles	4 479
Créances commerciales et autres créances	43 357
Argent liquide	-
Dettes envers les établissements de crédit	(69 173)
Autres dettes	-
Dettes commerciales et autres dettes	(36 473)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(53 547)
Valeur brute du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Ajustement du Fonds de commerce (Note 5)	(517 986)
Valeur nette du Fonds de commerce (Note 5)	1 811 125
Contrepartie payée en espèces	254 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	-
Sortie nette de trésorerie lors de l'acquisition	254 240

Le Fonds de commerce généré a été alloué à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et est attribué à la main d'œuvre et aux synergies dérivées de l'activité de la société acquise qui peuvent être offertes au Groupe ISPD Network, en complétant avec une nouvelle ligne d'activité l'offre déjà existante dans le groupe, puisque la société acquise peut être utilisée pour étendre les différentes lignes d'activité du Groupe.

La société a considéré que la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris correspondait aux valeurs comptables à la date d'acquisition. Comme le montre le tableau ci-dessus, la quasi-totalité des actifs et passifs acquis sont des actifs et passifs courants.

La répartition de la juste valeur des clients pour les services rendus à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut du contrat	Correction de la dépréciation	Juste valeur
Clients	43 053	-	43 053

A la fin de l'année 2022, le Groupe a procédé à un ajustement de son passif financier de 1 002 719 € après avoir calculé le montant auquel l'option de vente détenue par les actionnaires minoritaires sera exercée.

HAPPYFICATION :

Le 15 septembre 2021, la société mère a acquis la société technologique américaine Happyfication. Cette société, basée à New York, aide les spécialistes du marketing à mieux comprendre les décisions de leurs clients dans l'environnement de marché actuel, grâce à l'utilisation de l'intelligence des données et du marketing cognitif. Pour ce faire, Happyfication relie les canaux on et off d'une manière qui facilite la transparence opérationnelle grâce à une plateforme unique de connexion, d'activation et de mesure.

L'acquisition de Happyfication permettra également au groupe d'offrir aux marques de nouveaux moyens de planifier et d'exécuter des expériences en ligne et hors ligne pour établir un lien avec les clients.

Cet achat permettra aux entreprises du groupe de renforcer leur capacité d'analyse, de localisation des audiences omnicanales et d'obtenir des informations sur leur comportement. Grâce à son intégration dans les solutions du secteur du marketing, Happyfication peut offrir des avantages différentiels tels que :

- Planification et exécution des médias conçues pour un avenir sans cookies tiers.
- Ciblage avancé de l'audience qui va au-delà des données relatives à l'appareil pour inclure les données de recherche et les données contextuelles.
- Rapports interactifs permettant aux utilisateurs de consulter des rapports hebdomadaires sur l'efficacité des campagnes et les modèles d'attribution.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", le groupe peut, pendant une période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Cette réévaluation a été achevée en 2023. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, et la juste valeur de ce passif financier s'élève à 93 156 euros (147 695 euros en 2022). Pour plus d'informations, voir la note 10.

Actifs nets identifiables acquis	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	
(198 159)	
Euros	
Juste valeur de la contrepartie donnée	
Contrepartie donnée (actions de la société mère)	1 559 748
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	1 559 748
Fonds de commerce	1 757 952

ROCKET PPC, S.R.L. :

Le 10 octobre 2023, Rebold Italia a enregistré l'acquisition de 51 % des actions avec droit de vote de Rocket PPC pour un prix de 840 245 euros, qui s'est matérialisé le 1er septembre 2023. En octobre 2023, il a payé 450 000 euros, laissant 90 245 en attente d'échéance en avril 2024 et 300 000 en juin 2024. Cette société a été consolidée par intégration globale à partir du 1er septembre, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société.

L'acquisition de la société italienne Rocket PPC, basée à Milan et spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse web, renforce la présence de l'entreprise sur le marché italien, avec un large portefeuille de clients, une gamme de solutions efficaces et une équipe expérimentée. Cette opération consolide une équipe dans des domaines tels que la publicité dans les médias, l'édition, l'analyse web, le contenu et les marchés. Son expérience en matière de gestion des médias est très complémentaire de celle du groupe et lui permettra d'accélérer le développement des activités d'échange de médias numériques au niveau international.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont octroyés des options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la société pour les 49% restants du capital social de la société. Les options décrites ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés à la performance de la société au cours des exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est soumis à la réalisation de certaines conditions de permanence par les vendeurs.

Conformément à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, et la juste valeur de ce passif financier s'élève à 1 847 430 euros, comptabilisés dans les "Autres passifs non courants" (voir note 10).

Les produits des activités ordinaires et les résultats de l'entreprise acquise depuis la date d'acquisition inclus dans le compte de résultat consolidé de la période s'élèvent respectivement à 638 312 eur et 18 545 eur.

Les produits des activités ordinaires depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année s'élèvent à 1 431 162.

Actifs nets identifiables acquis

Immobilisations incorporelles	26 311
Immobilisations corporelles	4 777
Créances commerciales et autres créances	361 616
Argent liquide	197 324
Dettes commerciales et autres dettes	(446 974)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(143 054)

Euros**Juste valeur de la contrepartie donnée**

Contrepartie donnée (actions de la société mère)	2 702 382
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	2 702 382
Fonds de commerce	2 559 328

- **Autres regroupements d'entreprises**

En ce qui concerne **Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.**, le Groupe a procédé en 2022 au paiement différé dérivé de l'acquisition du contrôle de la filiale pour un montant de 222 milliers d'euros.

En ce qui concerne **Dglnt S.A de CV**, au cours de l'année 2022, le montant de l'investissement dans cette société a été augmenté à la suite d'une opération de capitalisation de la dette pour un montant de 4 318 431 €.

En ce qui concerne **Acceso Colombia, S.A.**, en 2023, le montant de l'investissement dans cette société a été augmenté à la suite d'une opération de capitalisation de la dette pour un montant de 571 566 €.

4.2 RESTRUCTURATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

Dans le prolongement des décisions de restructuration de l'entreprise prises au cours des années précédentes, le Groupe a décidé que les services de marketing par courrier électronique et de gestion de bases de données, ainsi que leurs coûts associés, qui étaient jusqu'à présent fournis par Rebold Marketing S.L.U., seront fournis - sans modification des conditions ou de la qualité du service - par la nouvelle société récemment constituée Antevenio Media SLU (appartenant au même Groupe) à partir du début de 2024, en récupérant une marque dont la connaissance et le prestige sont profondément enracinés dans le secteur de la publicité.

4.3 ACTIONS PROPRES

La société a conclu un contrat avec Gilbert Dupont afin de favoriser, sans perturber le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect de la réglementation boursière, la liquidité des transactions sur le titre, la régularité du cours et d'éviter des variations qui ne seraient pas dues à la tendance du marché. ISPD Network, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth, s'est conformé à la réglementation de ce marché pour les opérations réalisées dans le cadre du présent contrat.

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions au même prix unitaire pour un montant total de 95 000 euros a été effectué, portant le montant total détenu en actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros (570 000 euros au 31 décembre 2021), ce montant restant inchangé en 2023.

Information sur l'autorisation d'acquisition d'actions propres

Conformément aux dispositions des articles 146 et suivants de la loi espagnole sur les sociétés, le 16 juin 2022, l'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'autorisation et l'habilitation du Conseil d'administration afin que la Société, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, puisse acquérir, à tout moment et autant de fois qu'elle le jugera opportun, des actions de la Société, par tous les moyens autorisés par la loi, y compris par prélèvement sur les bénéfices de l'exercice et/ou sur les réserves non affectées, dans les conditions suivantes :

- (a) Les acquisitions peuvent être réalisées directement par la société ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales dans les mêmes conditions que celles prévues par le présent accord.
- (b) Les acquisitions sont effectuées par achat et vente, échange ou toute autre transaction autorisée par la loi.
- (c) La valeur nominale des actions propres acquises directement ou indirectement par la société, ajoutée à celles déjà détenues par la société acquérante et ses filiales et, le cas

échéant, par la société mère et ses filiales, ne peut dépasser dix (10) pour cent du capital souscrit.

- (d) Les acquisitions ne peuvent se faire à un prix supérieur à 15 euros ou inférieur à 1 euro par action.
- (e) Cette autorisation est accordée pour une période maximale de dix-huit (18) mois à compter de l'adoption du présent accord.
- (f) Par suite de l'acquisition d'actions, y compris celles que la société ou la personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société avait précédemment acquises et détenues en propre, l'actif net résultant ne peut être réduit au-dessous du montant du capital social augmenté des réserves légalement ou statutairement indisponibles, le tout conformément à l'article 146.1, lettre b), de la loi sur les sociétés de capitaux.

Il a été expressément indiqué que les actions acquises dans le cadre de cette autorisation peuvent être utilisées :

- (i) jusqu'à leur cession ou leur rachat ;
- (ii) à l'application des systèmes de rémunération visés à l'article 146.1, troisième alinéa, lettre a), de la loi sur les sociétés de capitaux, ainsi qu'à l'élaboration de programmes encourageant la participation au capital de la société, tels que, par exemple, la remise d'actions ou d'options sur actions, ou une rémunération indexée sur la valeur des actions ou d'autres instruments similaires, qui doivent être remis directement aux salariés ou aux administrateurs de la société, ou en conséquence de l'exercice des droits d'option qu'ils peuvent détenir ;
- (iii) d'assurer la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité ;
- (iv) à l'acquisition d'actions ou de participations dans d'autres sociétés, auquel cas la limite visée au point c) ci-dessus est de cinq (5) pour cent.

Il a également été convenu de déléguer au conseil d'administration de la société, avec un pouvoir de substitution exprès, les pouvoirs relatifs à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exécution et l'interprétation, le cas échéant, des conditions du plan de rémunération.

Plan d'options d'achat d'actions Digilant Inc

Dans la société du groupe Digilant Inc., des options sur actions ont été attribuées à certains employés dans le cadre d'un plan d'options sur actions de 2014. Le plan a été créé pour inciter les employés clés à stimuler la croissance de l'entreprise. Le plan autorisait l'émission d'options pour acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'options attribuées et le prix d'exercice ont été déterminés dans les accords conclus avec chaque bénéficiaire. En juin 2023, la société a réglé le plan en récupérant les options des quelques bénéficiaires restants à une juste valeur convenue et acceptée par les bénéficiaires.

4.4 LOI SUR LA TRANSPARENCE DE LA PUBLICITÉ

Au cours de l'année 2021, la loi sur la transparence publicitaire est entrée en vigueur au Mexique, notre chiffre d'affaires dans ce pays a donc été modifié par l'adoption de cette nouvelle réglementation, qui obligeait les éditeurs à facturer directement les clients annonceurs pour la vente d'espaces publicitaires à partir du second semestre 2021. Cependant, en octobre 2023, la réglementation a été annulée par les tribunaux et la situation antérieure a été rétablie, de sorte qu'ISPD au Mexique a recommencé à facturer directement les clients pour leurs investissements à partir de cette date.

En résumé, les ventes de notre société sur place ont diminué de 26,1 millions d'euros, car elles sont basées sur le concept des ventes gérées, de sorte que le chiffre d'affaires diminue, mais en même temps les coûts directs diminuent du même montant et la marge brute reste inchangée.

Dans la comparaison pro forma, afin de disposer d'informations comparables, la méthode comptable précédente a été maintenue.

4.5 EXPANSION INTERNATIONALE DE NOUVELLES UNITÉS COMMERCIALES

Tout au long de l'année 2021, l'unité commerciale Ecommerce, exploitée sous notre marque B2MarketPlace, a commencé son expansion internationale en Italie, au Mexique et aux États-Unis.

Cette internationalisation, qui a débuté fin 2021, s'est imposée comme une activité à croissance régulière en Italie au cours de l'année 2023, et devrait maintenir ses taux de croissance en 2024. Une fois la stratégie consolidée en Europe, elle devrait suivre la même tendance au Mexique, où le personnel et les investissements seront renforcés pour atteindre les objectifs fixés pour 2024.

5. PERSPECTIVES

En 2023, l'émergence des technologies basées sur l'IA marquera le début d'un changement de tendance dans le comportement des entreprises.

L'augmentation des capacités techniques des systèmes d'IA a entraîné une hausse de l'adoption de cette technologie dans tous les secteurs. Cette situation peut être perçue à la fois avec enthousiasme et inquiétude en raison de son impact potentiel sur la productivité, l'emploi et l'évolution de nouveaux profils professionnels.

Le groupe estime que l'intelligence artificielle ouvre un large éventail d'opportunités commerciales dans divers secteurs, et son engagement à cet égard s'est donc traduit par l'utilisation et le développement de l'IA pour l'automatisation intelligente des processus afin de réduire les coûts d'exploitation, de disposer de processus permettant de comprendre chaque client et de lui offrir des expériences personnalisées en temps réel, et pour la prise de décision en traitant un grand volume d'informations afin d'en extraire des connaissances exploitables.

Notre solidité financière, la diversité de nos produits, l'adoption de l'IA comme valeur ajoutée à nos processus et à nos propositions, les investissements réalisés au cours des années précédentes et de l'année en cours, ainsi que les processus d'intégration mis en œuvre, nous permettent d'envisager un renforcement de notre leadership et de continuer à gagner des parts de marché. Cependant, nos perspectives de croissance tiennent compte de la tendance à la hausse des prix, de l'augmentation des taux d'intérêt et de la situation macroéconomique dans chacun des pays où nous sommes présents.

6. ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles du groupe ISPD Network au cours de l'année 2023 correspondent à :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à 2 88 milliers d'euros de nouvelles acquisitions, principalement en raison de l'effet de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

En ce qui concerne les acquisitions d'immobilisations incorporelles, en 2023, il y a eu des acquisitions pour un montant de 1 467 milliers d'euros, dont la majorité concerne des développements technologiques qui sont soit en phase de développement à la fin de 2023, soit devenus des développements achevés au cours de l'année. Dans une moindre mesure, il s'agit de droits de propriété industrielle (marques).

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles situées en dehors du territoire espagnol s'élève à 289 754 euros au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 : 119 211 euros).

7. RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe ISPD Network pourrait être confronté sont les suivants :

Risque de taux d'intérêt

L'entreprise est financée par des prêts CDTI, dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très bas, par des financements internes dont les taux d'intérêt sont fixes, par des financements avec des prêts ICOS, dont la plupart ont des taux d'intérêt fixes et ne sont donc pas soumis à la volatilité à la hausse du marché, et par des polices courantes dont l'utilisation est limitée au court terme, et donc peu exposée à la variabilité de l'Euribor.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des monnaies autres que l'euro est recherché dans la même monnaie que celle dans laquelle l'actif est libellé. C'est notamment le cas lors de l'acquisition de sociétés dont les actifs sont libellés dans des monnaies autres que l'euro.

Le risque de change provient essentiellement des ventes en devises, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Les gains/pertes de change nets se traduisent par un gain de change net de 164 336 euros au 31 décembre 2023 et un gain de change net de 715 099 euros au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, et notamment du marché bancaire, au cours des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit, même si les États ont pu recourir à l'aide gouvernementale 2020 (prêts ICO) décrite en note 2 pour réduire le risque de liquidité compte tenu de la situation.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

Le groupe accorde une attention permanente à l'évolution des différents facteurs qui peuvent contribuer à résoudre les crises de liquidité et, en particulier, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

En particulier, nous pouvons résumer les points qui font l'objet de la plus grande attention :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents est toujours effectué à des conditions très courtes et très disponibles. Au 31 décembre 2023, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 11 720 904 € (31 décembre 2022 : 18 964 822 €).

À la fin de l'année 2023 et dans le but de financer des projets d'investissement dans le groupe ISPD, des options de financement ont été fermées avec Cofides, qui deviendront effectives au cours de l'année 2024. En Amérique latine, les emprunts ont été augmentés pour couvrir d'éventuels besoins de liquidités en Colombie.

Endettement : le groupe maintient les niveaux d'endettement des années précédentes avec un niveau d'effet de levier qui permet la durabilité de l'activité à moyen et long terme.

Le fonds de roulement est négatif au 31 décembre 2023 à hauteur de 207 539 (5 439 832 euros au 31 décembre 2022).

Le groupe utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à revoir ses besoins de trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. Le Groupe revoit ses DSO et DPO afin d'optimiser ses besoins immédiats de trésorerie. Le Groupe prend en considération les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de préparation de ces états financiers consolidés, comme décrit dans la note 10.

Risque de crédit

Le groupe n'a pas de concentration significative de risque de crédit, l'exposition étant répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales et autres créances, et les investissements, qui représentent l'exposition maximale du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le groupe surveille en permanence la qualité de crédit des clients en mesurant leur solvabilité. Dans la mesure du possible, des notations de crédit externes et/ou des rapports sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du groupe est de ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les conditions de crédit varient de 30 à 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui prend en compte la notation de crédit. Le risque de crédit permanent est géré par un examen régulier de l'analyse de l'ancienneté, ainsi que des limites de crédit par client.

Les débiteurs commerciaux se composent d'un grand nombre de clients dans divers secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale du groupe au risque de crédit est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé (voir note 9) à la date du bilan, moins les dépréciations cumulées sur ces actifs à la date du bilan. Les pertes de valeur sur les actifs

financiers et les actifs contractuels comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice sont décrites dans la note correspondante.

Concurrence en matière de risques

Le groupe ISPD Network se trouve dans un marché en constante évolution avec des taux de croissance élevés. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa notoriété établies, pour maintenir sa position de leader.

Le groupe a également élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres entreprises, telles que Rebold. Cela lui a permis de diversifier son offre et d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le groupe est confiant qu'il continuera à occuper une position de leader sur le marché.

Le groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'expansion de ses services et sa qualité pour maintenir sa position de leader malgré la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Dépendance à l'égard du risque Clients et fournisseurs

Le risque de dépendance à l'égard des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux ne représente un poids significatif dans le chiffre d'affaires ou ne fait l'objet de contrats à très long terme.

Les clients comprennent des agences médias qui, à leur tour, travaillent avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance à l'égard des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible puisque les services fournis par ces sociétés sont offerts par d'autres acteurs concurrents et qu'ils pourraient offrir les mêmes services à ISPD Network.

Aux États-Unis, le risque potentiel lié aux fournisseurs a été atténué par l'arrêt de la collaboration avec notre principal fournisseur de DSP, Media Math. Au lieu de cela, nous avons exploré diverses alternatives pour ce service.

Personnes clés en matière de risques

L'un des principaux atouts du ISPD Network Group est d'avoir pu constituer une équipe de personnes clés et de responsables occupant des postes stratégiques au sein du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des activités de traitement de données personnelles dans le cadre normal de ses activités, à la fois en tant que contrôleur de données et en tant que processeur de données.

Le groupe ISPD Network est profondément conscient de l'importance des réglementations concernant les données personnelles, la vie privée et les communications commerciales, et consacre des ressources et des efforts considérables pour parvenir à un scénario de conformité maximale.

Le cadre réglementaire affectant les activités de l'entreprise et son fonctionnement est constitué des règlements suivants :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
- Loi organique 3/2018 du 5 décembre sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques et décret législatif du 30 juin 2003, n.196, mis à jour en tant que "Codice in materia di protezione dei dati personali" en Italie.
- Loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et le commerce électronique.
- Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de protection des données (CEPD).
- Loi 34/1988 du 11 novembre 1988 sur la publicité générale.
- Dispositions réglementaires spécifiques et réglementations applicables à la publicité (telles que la circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières relative à la publicité pour les crypto-actifs présentés comme un objet d'investissement ou la circulaire 1/2023 relative à la protection des données personnelles et privacy à l'égard des communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels non sollicités de la part de l'AEPD, entre autres).
- La législation applicable aux États-Unis (comme le California Consumer Privacy Act - CCPA-) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures pour se conformer aux réglementations actuelles et applicables, en tenant compte également des réglementations dont l'approbation est imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (PMS) et à son contrôle et à sa gestion continue par l'équipe juridique et de protection privacy.

Le groupe ISPD Network dispose d'un DPD interne dûment nommé pour ses sociétés européennes, qui exerce ses activités dans le cadre du règlement, en prodiguant des conseils en rapport avec le règlement et en menant et en gérant des activités de mise en conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui affecte l'activité de marketing numérique et maintient donc un conseil externe avec le cabinet d'avocats Deloyers

pour promouvoir la conformité réglementaire, développer des projets tels que la protection privacy dès la conception ou les évaluations de l'impact sur la vie privée, aider à la gestion des droits des personnes concernées et collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, dans le cadre des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également du soutien de conseillers externes en matière de protection privacy, en plus du soutien de l'équipe juridique et de protection privacy du groupe ISPD.

Le système de gestion de la protection privacy est structuré par un organisme de réglementation, une équipe consolidée, des systèmes de rapports réguliers sur les risques et l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la protection privacy réputée, OneTrust.

8. PERSONNEL

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe en 2023 est de 544, avec 511 en 2022. En 2023 comme en 2022, la proportion de femmes est majoritaire, représentant 56,98% en 2023 et 55,65% en 2022.

9. DISTRIBUTION DU CAPITAL

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social aux 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivants :

	Nombre d'actions	Participation (en %)
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75%
Flottement libre	308 512	2,07%
Actions propres	175 000	1,18%
Total	14 891 262	100,00%

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions au même prix unitaire pour un montant total de 95 000 euros a été effectué, portant le montant total détenu en actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros (570 000 euros au 31 décembre 2021), ce montant restant inchangé en 2023.

La société a conclu un contrat avec Gilbert Dupont afin de favoriser, sans perturber le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect de la réglementation boursière, la liquidité des transactions sur le titre, la régularité du cours et d'éviter des variations qui ne seraient pas dues à la tendance du marché. ISPD Network, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth, s'est conformé à la réglementation de ce marché pour les opérations réalisées dans le cadre du présent contrat.

Soldes et transactions avec les administrateurs et les cadres supérieurs

Les montants accumulés par les membres du conseil d'administration ou de la direction générale, tous postes confondus, sont les suivants :

	Cadres supérieurs	
	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	1 342 556	2 648 271
Total	1 342 556	2 648 271

Aux 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a pas d'engagements pour des compléments de pension, de garanties ou de sûretés accordées en faveur du Conseil de direction, ni de crédits ou d'avances accordés à ce dernier.

Autres informations concernant le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont pas trouvés en situation de conflit d'intérêts, conformément aux dispositions de l'article 229.

Cependant, l'administrateur Fernando Rodés a notifié aux fins de l'article 229 de la LSC qu'il détient des participations significatives dans ISPD Network, S.A. et Tagsonomy, S.L. et qu'au cours de l'exercice 2023, les relations contractuelles suivantes ont été établies entre les deux sociétés aux conditions du marché et dans l'intérêt de la Société et qu'au cours de l'exercice 2023, les relations contractuelles suivantes sont nées entre les deux sociétés aux conditions du marché et dans l'intérêt de la Société : (a) Contrat de prestation de services en date du 19 décembre 2023 par lequel Tagsonomy, S.L. fournit des services d'intelligence artificielle relatifs à divers projets pour un montant total de 400 000 euros (et en février 2024, un contrat-cadre a été signé pour soutenir la contractualisation de nouveaux projets) ; (b) Ligne de crédit d'un montant maximum de 750 000 euros accordée par ISPD Network, S.A. pour un montant total de 400 000 euros (et en février 2024, un contrat-cadre a été signé pour soutenir la contractualisation de nouveaux projets) ; (c) Ligne de crédit d'un montant maximum de 750 000 euros accordée par ISPD Network, S.A. pour un montant total de 400 000 euros. (c) ISPD Network, S.A. a également fourni à Tagsonomy, S.L. un certain nombre de services d'aide à la gestion et de gestion de projets, pour un montant total de 750 000 euros, accordé par ISPD Network, S.A. à Tagsonomy, S.L. le 20 septembre 2023 (novation le 15 décembre 2023) ; et (d) ISPD Network, S.A. a également fourni à Tagsonomy, S.L. un certain nombre de services d'aide à la gestion et de gestion de projets. La société a fourni à Tagsonomy, S.L., divers services de gestion et de soutien administratif, y compris un soutien financier, informatique, en matière de ressources humaines, de marketing et juridique, ainsi que l'utilisation d'un espace de bureau et tous les services connexes (électricité, wifi, climatisation, fournitures de bureau, nettoyage,

sécurité, accès aux parties communes, etc.), d'une valeur d'environ 195 000 euros. Ces services se poursuivent en 2024

10. ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2023, un certain nombre de projets ont été poursuivis, parmi lesquels les suivants se distinguent :

Mamvo Performance S.L. Projet de plateforme Oliva

Au cours de l'année 2022, l'entreprise a présenté au Centre pour le développement des technologies industrielles (CDTI) une demande de subvention pour collaborer au développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant l'intégration des modules actuels de valeur disponibles dans MAMVO tout en développant d'autres nécessaires à la construction de la plateforme prototype avec l'extraction d'intelligence à partir des données. Cette solution permettra de répondre aux besoins du marché de manière rapide et flexible, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail artisanal, ainsi que d'aborder des questions qui ne sont pas encore résolues en raison de la complexité de l'extraction d'informations.

Le montant total de l'aide accordée est de 832 498 euros, ce qui correspond à 69,53% du budget du projet, avec une tranche non remboursable de 183 150 euros et une autre tranche de 649 349 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 3,337%. Le paiement a été reçu le 28/06/2023 pour un montant total de 250 000 euros, dont 55 000 euros ont été imputés en tant que subvention et 195 000 euros en tant que prêt.

Au cours de l'exercice 2023, ce projet a été prolongé, élargissant sa portée et son développement, principalement grâce à la collaboration de partenaires externes.

ISPD Network S.A. Projet Firefly

En complément du projet O liva présenté à Mamvo, ISPD Network SA, pour 698 500 euros, a développé une plateforme de données de diffusion pour optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias sur une plateforme à 360 degrés.

ISPD Network S.A. Projet d'outils pour l'avenir

Au cours de l'année 2023, les services de Tagsonomy S.L. (DIVE) ont été contractés pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet "Future Tools". Il s'agit d'un projet clé en main composé de quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le P&L de ses clients actuels et futurs. Ce produit donnera un avantage concurrentiel clair aux dirigeants du groupe lors des actions commerciales. La dépense finale en 2023 pour ce projet est de 400 000 euros.

**FORMULATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT
DE GESTION CONSOLIDÉ**

Conformément à la réglementation mercantile en vigueur, le Conseil d'administration d'**ISPD Network, S.A. et de ses filiales** prépare par la présente les comptes annuels consolidés et le rapport consolidé des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comprenant les feuilles ci-jointes numéro 1 à 108.

Madrid, 27 mars 2024
Le conseil d'administration

D. Fernando Rodés Vilá
Président du conseil d'administration

M. Juan Rodés Miracle
Secrétaire

Monsieur Jordi Ustrell Rivera
Conseiller

Mme Andrea Monge Rodríguez
Conseiller

D. Vincent Bazi
Conseiller

D. Richard Pace
Conseiller